

9 NOV. 1961



Brabant

NOVEMBRE 1961 • N° 11 • MENSUEL

Fédération Touristique de la Province de Brabant

A.S.B.L.

4, RUE SAINT-JEAN

BRUXELLES 1

TEL. 13 07 50

PRIX DU NUMERO : 10 F

ABONNEMENT : 80 F

C.C.P. 3857.76

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 30

SOMMAIRE

- Editorial. M. A. DUWAERTS.
- Le 250^e anniversaire de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles.
- Aperçu historique de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Fernand HOEBANX.
- Claude Fisco, Officier du Génie et Directeur de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles. V. G. MARTINY.
- Les prémices de l'installation de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles dans le Couvent des Bogards. Louis QUIEVREUX.
- Cérémonies commémoratives du 250^e anniversaire de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles.
- Histoire de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles par les médailles.
- Folklore étudiantin à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles.
- Le « Keirekensmolen » de Pamel sur la voie du salut. Y. B.
- A Orp, en Hesbaye brabançonne : Des monuments et des sites. Joseph DELMELLE.
- Genappe et la tragédie de 1815. Y. Boyen.

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

En couverture :

Galerie du Cloître de l'ancien Couvent des Bogards, rue du Midi à Bruxelles, actuellement siège de l'Académie Royale des Beaux-Arts.

(Cliché « Les Cahiers bruxellois ».)

EDITORIAL

LA Ville de Bruxelles commémore cette année le 250^e anniversaire d'une de ses plus vieilles institutions : l'Académie Royale des Beaux-Arts.

La revue « Brabant » ne pouvait laisser ses lecteurs dans l'ignorance de ces manifestations actuellement en cours et c'est pourquoi elle ouvre aujourd'hui généreusement ses colonnes à diverses chroniques touchant à l'histoire et à la vie de la plus ancienne Ecole de la capitale et dont la renommée a franchi depuis longtemps les frontières.

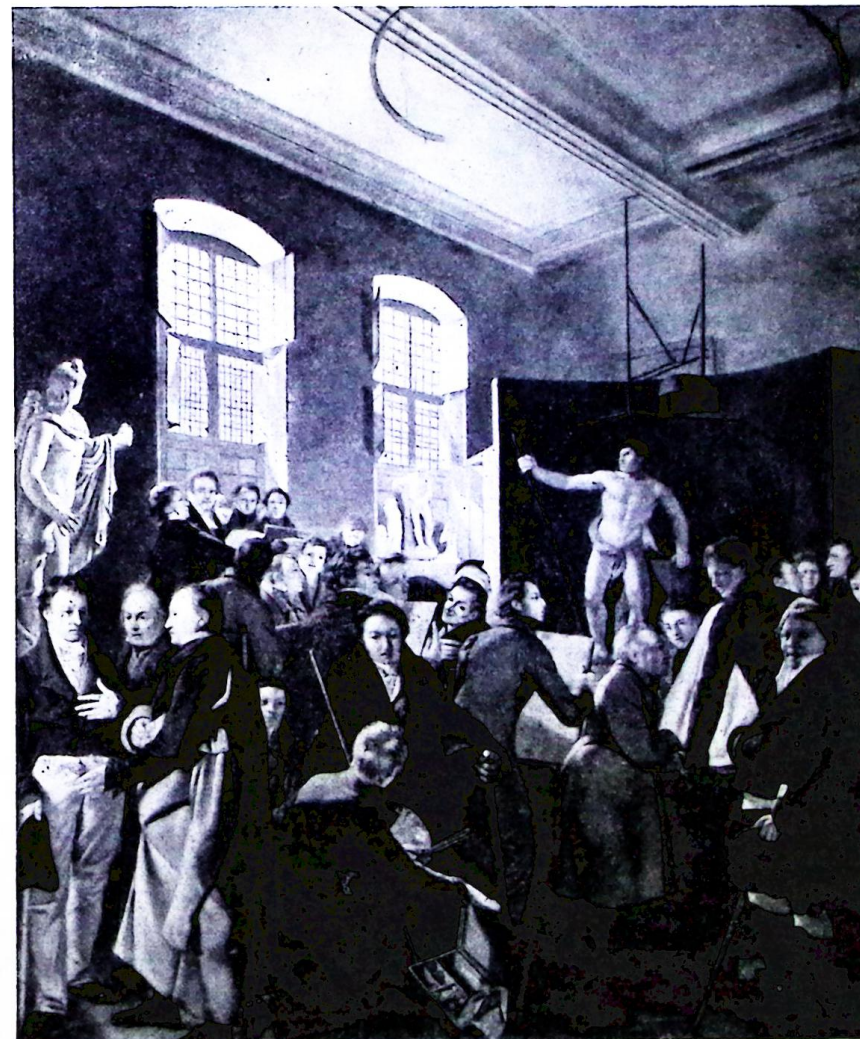
Il n'est pas une perspective urbaine à Bruxelles, en effet, où ne soit intéressé un artiste, ancien de l'Académie : la place des Martyrs, le Palais des Académies, le Musée d'Art Ancien, le Palais de Justice, la Banque Nationale, les gares... sans compter les innombrables statues qui ornent les parcs publics ou nos monuments, ni les peintures qui relèvent et égayent bien de nos murs. Partout chantent les noms de Beyaert, Ballat, Hankar, Acker, Poelaert, Horta et Van Neck, maîtres d'œuvres réputés s'il en fut; Dillens, Godecharle, Rombaux, Rousseau et combien d'autres sculpteurs; Navez, Evenepoel, Laermans, Wouters, Brusselmans, Ensor..., tous peintres qui font la gloire de la Belgique. Le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, qui abrite actuellement un salon rétrospectif d'ensemble d'œuvres aussi bien d'hier que d'aujourd'hui, nous permet de juger de la place importante que joue l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles dans la vie culturelle de notre pays.

Les pages qui suivent, réunies par M. V. G. Martiny, Architecte en Chef-Directeur de la Province de Brabant, mettront mieux en lumière encore le chemin parcouru.

Maurice-Alfred DUWAERTS.

Le 250^{me} anniversaire de

L'ACADEMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS DE BRUXELLES

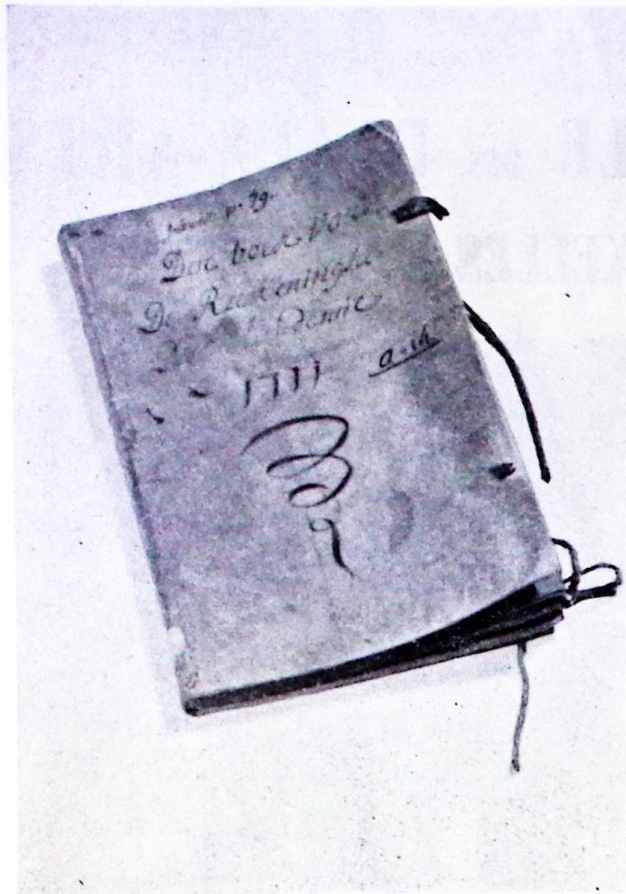


Le Musée Communal de Bruxelles, possède une peinture sur bois de 77 cm de haut et 63 cm de large, signé C. François et daté de 1821, représentant un cours de dessin d'après modèle vivant et qui se déroule à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, très probablement dans une salle du rez-de-chaussée de l'aile gauche. C'est en effet par une décision du magistrat en date du 30 septembre 1711 qu'une chambre de l'Hôtel de Ville fut octroyée aux doyens des peintres, tapissiers, sculpteurs et autres amateurs pour y exercer l'art du dessin. Après un premier transfert, en 1752, dans une salle du premier étage du cabaret de la « Tête d'Or » dans la rue du même nom, les classes lurent à nouveau réunies à l'Hôtel de Ville où elles restèrent jusqu'en 1828, année de l'installation de l'Académie dans l'ancien Palais du Cardinal Granvelle. Célestin François, élève de son oncle Joseph François à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles dont il fut lauréat en 1806, fit fort heureusement le souvenir de la deuxième période de l'Institution en l'Hôtel de Ville dans cette composition où l'on pourrait reconnaître les professeurs attachés à l'Ecole en 1820-1821, notamment J. François, peintre; Godecharles, sculpteur; Lantshere et Coene, peintres d'histoire; Werry, architecte; le baron de Thysebaert, directeur et Malaise, secrétaire. (Photo Paul Bijtebier.)

APERÇU HISTORIQUE

DE L'ACADEMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS DE BRUXELLES

PAR FEU FERNAND HOEBANX
SECRETARE DE L'INSTITUTION.



« Den Boeck van de Reckeninghe der Academie ». Premier livre des comptes de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles commencé l'année même de l'inauguration des cours (Papier, in folio non paginé sous une couverture de parchemin — Archives de la Ville, n° 2830).

(Cliché S.A.D.Br.)

L'ACADEMIE Royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles est, à l'origine, aussi modeste par le but qu'elle se propose que par le local où elle exerce ses premières activités. C'est en effet le 30 septembre 1711 que le Magistrat de Bruxelles met à la disposition des « doyens des peintres, des sculpteurs, des tapissiers et autres amateurs » une chambre de l'Hôtel de Ville « pour y exercer l'art du dessin ». Ce programme on ne peut plus succinct contient cependant en puissance les brillants développements auxquels l'Académie doit depuis longtemps sa grande réputation.

L'école ainsi créée pour enseigner aux jeunes élèves les principes et la pratique du dessin s'ouvre le 16 octobre 1711. D'entrée de jeu, elle répond à ce que le Magistrat de Bruxelles a espéré d'elle puisque celui-ci, dès la première année de son existence et par une résolution du 13 janvier 1712, la gratifie de son intervention financière dans certains postes des dépenses.

Elle atteint de la sorte, en 1737, le 25^e anniversaire de sa fondation, circonstance pour laquelle elle obtient une subvention extraordinaire pour célébrer dignement ce jubilé.

C'est de cette époque que date le premier règlement d'ordre intérieur qui régit son organisation. On y constate que l'institution est spécifiquement communale et que le Bourgmestre de Bruxelles en est le protecteur permanent. On y lit aussi qu'elle est pourvue de cinq « directeurs », bruxellois de naissance. Ce nombre met en lumière l'importance qu'avait pu acquérir la petite école de 1711.

En 1742, le Magistrat prend l'école sous sa tutelle immédiate, lui alloue une subvention annuelle et procède à une révision du « règlement d'ordre intérieur et de direction », en raison du nombre sans cesse croissant des élèves.

Dix ans plus tard, en 1752, cet accroissement est tel que les locaux occupés à l'Hôtel de Ville sont devenus insuffisants. Une partie des classes trouve à s'installer dans une salle du premier étage d'un cabaret à l'enseigne de « La Tête d'Or », dans la rue de ce nom.

Après dix autres années (1763), la disposition de locaux plus spacieux et plus nombreux permet de regrouper toutes les classes à l'Hôtel de Ville.

Cette même année 1763 se signale par son importance dans l'histoire de l'Académie. Voulant reconnaître officiellement les grands services qu'elle rend « aux arts comme à l'industrie », le Gouvernement impérial autrichien la prend sous son patronage et lui accorde le titre honorifique d' « Académie de Peinture et de Sculpture ». Charles de Lorraine, Gouverneur des Pays-Bas, devient son haut protecteur.

En 1768, une supplique lui est adressée pour l'organisation d'une souscription auprès des notables du pays. Ce document, conservé aux Archives de la Ville de Bruxelles, porte la signature de Charles de Lorraine en sa qualité de premier souscripteur. Il comporte, entre autres conditions de fonctionnement, la clause ci-dessous :

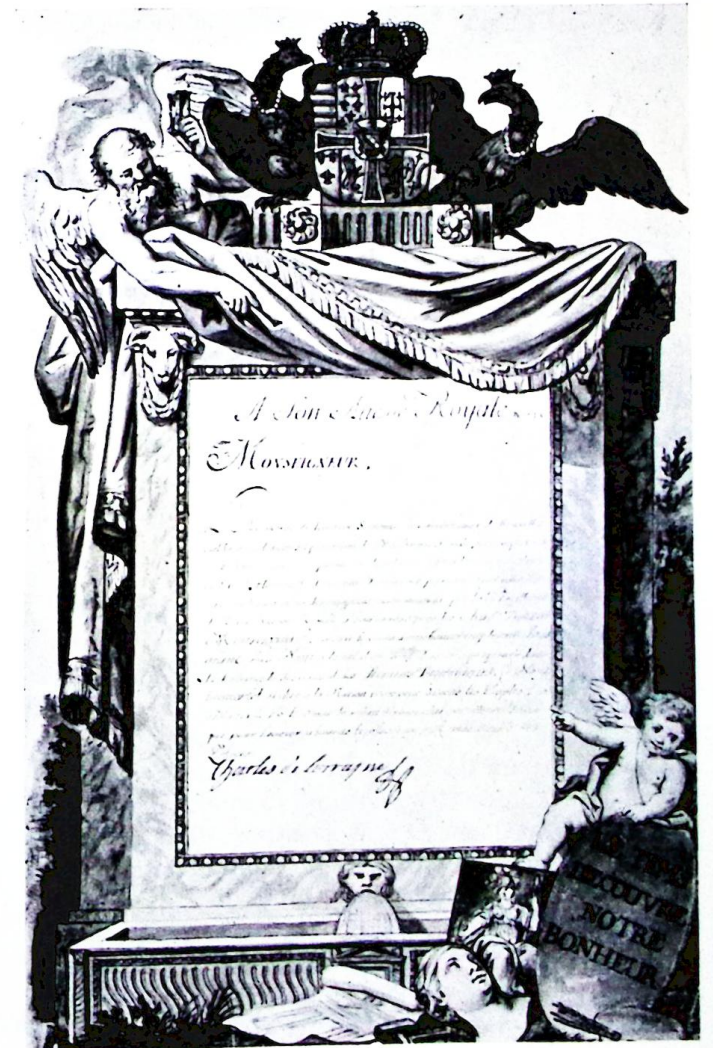
« L'emplacement de l'Académie de
» peinture, de sculpture et d'architec-
» ture de Bruxelles sera à l'Hôtel de
» Ville. Il consistera en trois salles.
» Dans la première, on dessinera
» d'après nature; un homme nu sera
» posé dans une attitude par le direc-
» teur; dans la seconde salle, on ensei-
» gnera les premiers principes du des-
» sin et on y dessinera d'après le plâ-
» tre; dans la troisième salle, on ensei-
» gnera les principes d'architecture. »

Par un acte donné à Vienne le 20 mars 1773, l'Impératrice Marie-Thérèse réorganise l'institution pour l'adapter à des exigences nouvelles.

La victoire de Fleurus remportée en 1794 par le Maréchal Jourdan sur les armées autrichiennes, livre la Belgique à la France. L'académie ferme ses portes. Deux ans auparavant déjà, les cours avaient dû être suspendus pendant plusieurs mois en raison des événements.

Page de garde du « Livre des souscriptions au soutien de l'Académie de Peinture, Sculpture et Architecture établie sous la protection de Son Altesse Royale, le Prince Charles de Lorraine et de Bar, etc., de Bruxelles, 1768 », (papier gr. in-f° relié marocain rouge et doré sur tranche, 112 folios suivis d'une partie en blanc non paginée. Archives de la Ville, n° 3421).

(Cliché S.A.D.Br.)





Les soussignés Inspecteurs Honoraires & Professeurs de l'Académie de Peinture, Sculpture & Architecture, établie à l'Hôtel de la Mairie de cette Ville de Bruxelles, déclarent par la présente que le sieur Henri Joseph Rommel natif de la dite Ville est élève de notre Académie qu'après en avoir fréquenté les leçons pendant plusieurs années il a remporté au concours de l'an 1803 le 2^e prix de la classe des principes en 1804 le prix de la 3^e classe d'Architecture et en 1805 le premier Prix de la classe de composition d'Architecture.

Nous déclarons de plus que ledit H. J. Rommel pendant tout le temps qu'il a fréquenté notre Académie ne s'est jamais vu dans le cas d'être poursuivi par les membres reproché de la part de ses Professeurs. Nous nous faisons un devoir de lui donner ce témoignage public de notre satisfaction et nous le recommandons de la manière la plus pressante, aux différentes Académies auxquelles il peut être présenté.

Fait à Bruxelles le 26 mars 1807.

Henri Joseph Rommel
 L. Godecharle
 Mérode
 P. Cardon

Certificat sur parchemin établi le 26 mars 1807 au nom du sieur Henri Joseph Rommel et signé, entre autres, par Mérode, maire de la Ville, et L. Godecharle, alors Directeur de l'Académie. (Cliché S.A.D.Br.)

L'Académie suspend son activité durant les premières années de la période révolutionnaire. Par arrêté du 19 vendémiaire an IX (11 octobre 1800) pris par Rouppe, Maire de Bruxelles, à la requête d'un groupe d'artistes, l'« Académie de peinture, sculpture et architecture de cette ville est rétablie et tiendra comme du passé ses séances dans l'enceinte de cette maison communale ». Les cours reprennent dès le 6 novembre 1800.

L'Académie traverse tant bien que mal la période du Premier Empire et celle du régime hollandais. On constate que « les événements qui se sont succédés (1814 et 1815) n'ont pas interrompu nos études ». Sous le règne du roi Guillaume I^{er} de Nassau, le Gouvernement, de plus ou moins bonne grâce, maintient ses marques d'intérêt à l'égard de l'Académie, son haut protecteur étant maintenant le Prince Frédéric des Pays-Bas.

En 1828, des changements apportés aux locaux de l'Hôtel de Ville provoquent le déplacement de l'Académie. Celle-ci dispose désormais d'une partie de l'ancien Hôtel des Finances, ancien palais du cardinal Granvelle où s'installera plus tard l'Université Libre de Bruxelles (rue des Sols).

L'année 1830 est, pour l'Académie comme pour la Belgique elle-même, le début d'une période de renouvellement. L'École développe ses activités avec un nouvel enthousiasme. Par arrêté du 11 décembre 1835, le roi Léopold I^{er} accorde à l'institution le titre d'« Académie Royale ». Le Conseil de régence procède, en 1835 et 1836, à la réorganisation de l'établis-

ment et, entre autres innovations, institue un « Conseil académique » composé « du bourgmestre, président; de l'échevin chargé de l'instruction publique, vice-président; de deux conseillers de régence à désigner par le conseil; du directeur de l'académie, du premier professeur de peinture, architecture et sculpture ».

Sur ces entrefaites, l'Université Libre de Bruxelles, fondée le 20 novembre 1834, occupe les locaux de la rue des Sols. L'Académie s'établit dans les « souterrains » du Palais de l'Industrie, sur l'actuel emplacement du Musée Royal d'Art Ancien. Elle y reste jusqu'en 1851 pour être transférée dans les bâtiments du Grand Hospice.

En 1860, on s'occupe une nouvelle fois de réorganiser l'Académie et, pour mettre un terme à ses tribulations, on envisage la construction, aux frais de l'Etat et d'après les projets de l'architecte Dumon, d'un vaste local approprié aux besoins de l'établissement. Cette intention reste sans suite.

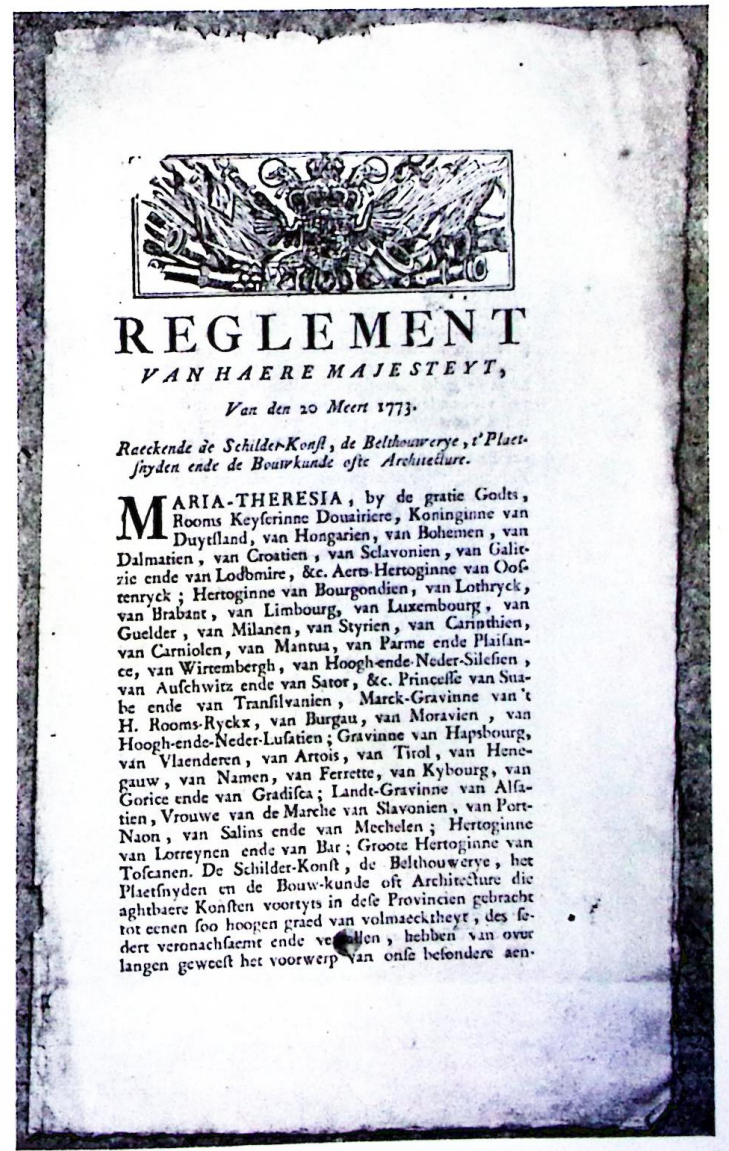
Malgré les vœux unanimes et le réel bon vouloir des autorités, des années passent avant que l'Académie ne dispose de locaux convenables. En 1864, Jules Anspach songe à l'installer dans l'ancien couvent des Bogards et entame avec le Conseil général des Hospices et Secours, propriétaire de cet immeuble, des pourparlers qui s'avèrent difficiles.

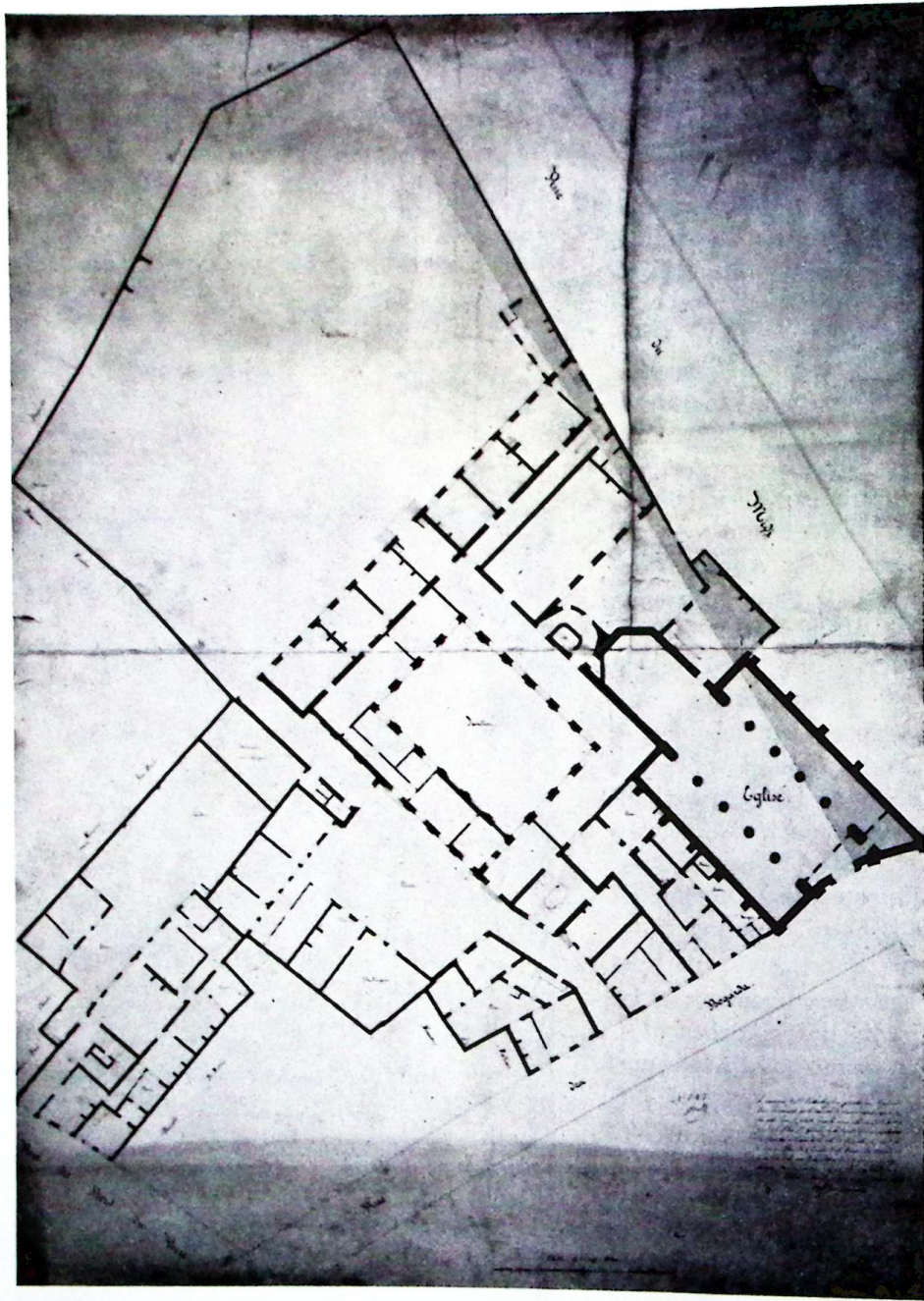
En septembre 1873, ces bâtiments sont mis à la disposition de la Ville, qui y abritera les classes de l'Académie dès que l'administration de l'Assistance publique sera nanti de locaux nouveaux. Ceci explique le décalage de temps qui existe entre la reprise du ci-devant couvent des Bogards et l'installation définitive de l'Académie en 1877.

« Règlement van Haere Majesteijt... » Règlement de Sa Majesté Marie-Thérèse, du 20 mars 1773, en vue de la réorganisation de l'Académie.

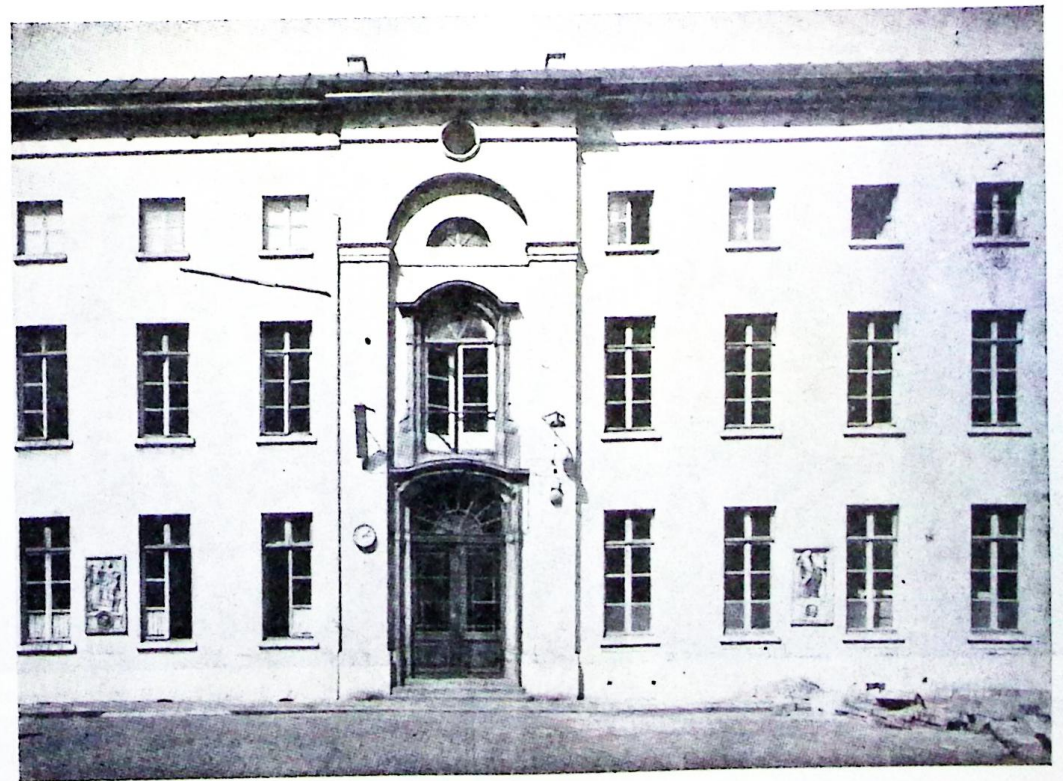
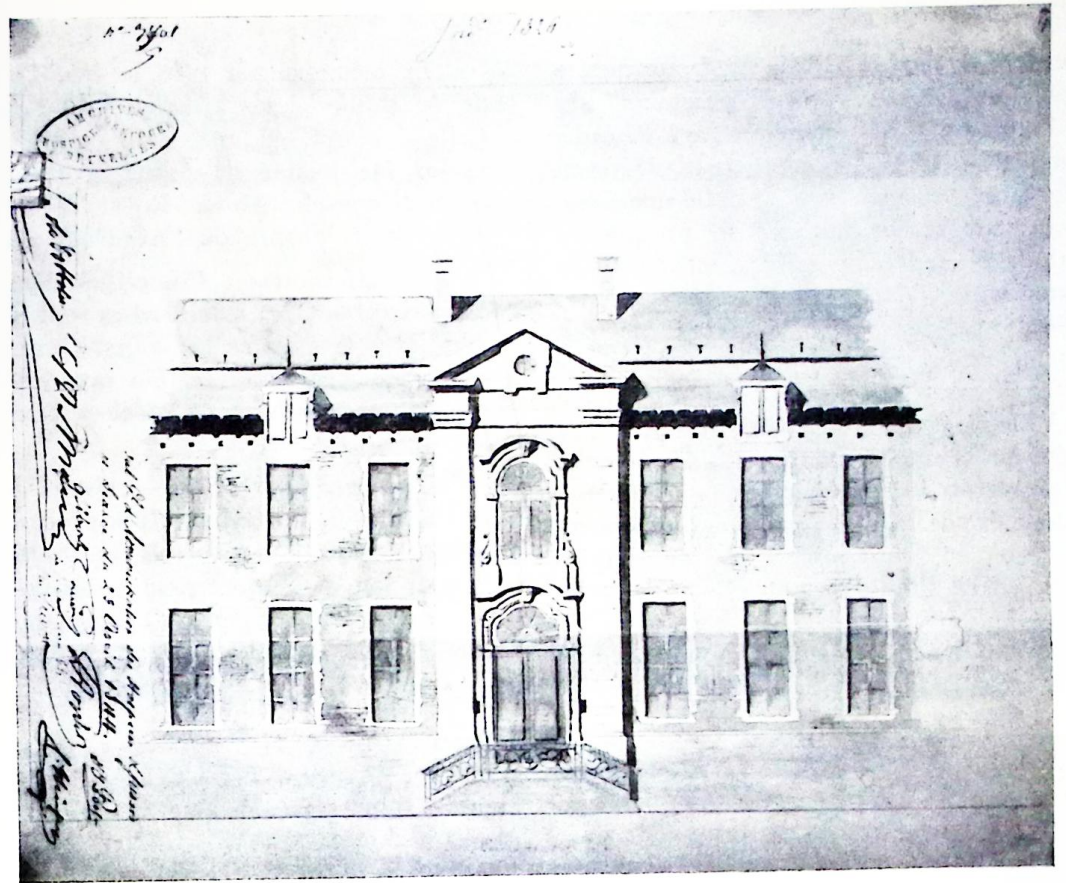
On peut y déceler le caractère libéral que la protectrice de l'Académie désire donner aux professions artistiques : « déclarons, ordonnons et statuons que la peinture, la sculpture, la gravure et l'architecture ne dérogent pas à la noblesse et que chacun peut exercer librement ces Arts, et vendre ses œuvres sans qu'il ne soit obligé de s'inscrire dans un métier, corporation ou compagnonnage quelconque, ou qui se ferait reconnaître comme tel. » (Papier, 2 f^{os} de 35,5 cm x 21 cm. Archives de la Ville, liasse 521.)

(Cliché S.A.D.Br.)





Plan de l'ancien couvent des Bogards avant les transformations de 1843. C'est à l'architecte Partoës que l'on doit la conservation du chœur de l'église, qu'il proposa d'affecter au réfectoire de l'hôpital qui devait être aménagé dans ces anciens locaux. — Mme A. M. Bonenfant-Feytmans, dans une étude très fouillée sur « Le sort du couvent des Bogards à Bruxelles depuis la fin de l'Ancien Régime », parue dans « Les Cahiers bruxellois », t. IV, fascicule III et IV, juillet-décembre 1959, pp. 295 à 317, explique clairement les diverses transformations du bâtiment avant qu'il ne soit occupé par l'Académie des Beaux-Arts. — On voit, à la page de droite, la façade du couvent des Bogards vers les jardins, avant les travaux et telle qu'elle apparaît actuellement. (Documents des Archives de « l'Assistance publique de Bruxelles » aimablement mis à notre disposition par les « Cahiers bruxellois »).



Le 29 septembre 1884, le bourgmestre Charles Buis saisit le Conseil communal du projet longtemps caressé d'adjoindre à l'Académie une Ecole des Arts décoratifs. Déjà en 1879, le Gouvernement avait installé une Commission chargée de préparer le programme général de ce genre d'enseignement : mais ce programme, déposé en un volumineux rapport dès 1882, avait été jugé trop chargé : le trait dépassait le but. L'Ecole des Arts décoratifs est effectivement créée en 1886 à l'initiative de la Ville de Bruxelles. Dans l'entretemps et en prévision d'une extension certaine, de nouveaux et vastes locaux sont venus s'ajouter à ceux dont dispose déjà l'Académie. Les contemporains sont enthousiastes : « Des souterrains » du Palais de l'Industrie, où elle resta long-temps enfouie, voici l'Académie installée aujourd'hui dans le splendide monument que lui a érigé l'administration communale ».

La même année 1886, a lieu l'ouverture de la Bibliothèque artistique de l'Académie. Celle-ci réunit, en une seule collection d'une valeur inestimable, la partie artistique de la bibliothèque du Musée Royal de l'Industrie et le fonds propre de l'Académie elle-même.

Par décision du Conseil académique du 5 janvier 1889, les jeunes filles sont désormais admises à fréquenter les cours. Cette décision est longuement motivée. Un rapport de 1892 constate avec satisfaction qu'elles sont au nombre de 30 !

L'ouverture de l'Ecole des Arts décoratifs et l'admission des jeunes filles procurent bientôt à l'Académie un accroissement de population de l'ordre d'un tiers.

Pendant de nombreuses années, l'Académie poursuit et développe ses activités en les adaptant sans cesse aux nécessités du moment.

Fernand Hoebans, Secrétaire de l'Académie des Beaux-Arts et auteur de cet aperçu historique, quelque temps avant son mort. Né à Koekelberg le 19 septembre 1894, Fernand Hoebans avait interrompu ses études de droit pendant la grande guerre et était entré dès 1916 à l'administration communale de Bruxelles. Appelé en 1938 aux fonctions de secrétaire de l'Académie, on peut dire qu'il réserva dès lors à son Ecole le meilleur de lui-même. Il mourut subitement à Langwiedersee le 4 août 1958, quelques jours après qu'il eut pris sa retraite.

(Cliché S.A.D.Br.)



En 1907, par décision du 3 juin, le Conseil communal dote l'Académie de nouveaux règlements organique et d'ordre intérieur. Compte tenu de certaines modifications rendues nécessaires par l'évolution naturelle des choses, c'est encore ce texte qui sert de base à l'organisation actuelle.

Cependant en 1912, le Conseil académique institue une commission chargée d'étudier les modifications à introduire dans les programmes en vigueur. Il en résulte un ensemble de propositions que le Collège échevinal approuve par décision du 7 octobre 1912. En corrélation, le Conseil communal approuve à son tour, le 27 juillet 1914, un nouveau règlement organique et un nouveau règlement d'ordre intérieur.

Mais les événements de la première guerre mondiale entravent et finalement empêchent leur mise en application. Après la cessation des hostilités, la réforme envisagée semble trop profonde pour recevoir l'adhésion générale.

L'Académie traverse sans trop d'encombre la première occupation allemande.

Par arrêté royal du 5 mai 1936, l'enseignement de l'architecture est, pour la première fois, organisé sur des bases légales. Le diplôme d'architecte revêt un caractère officiel que la loi du 20 février 1939 sur la protection du titre et de la profession d'architecte vient confirmer dans la suite.

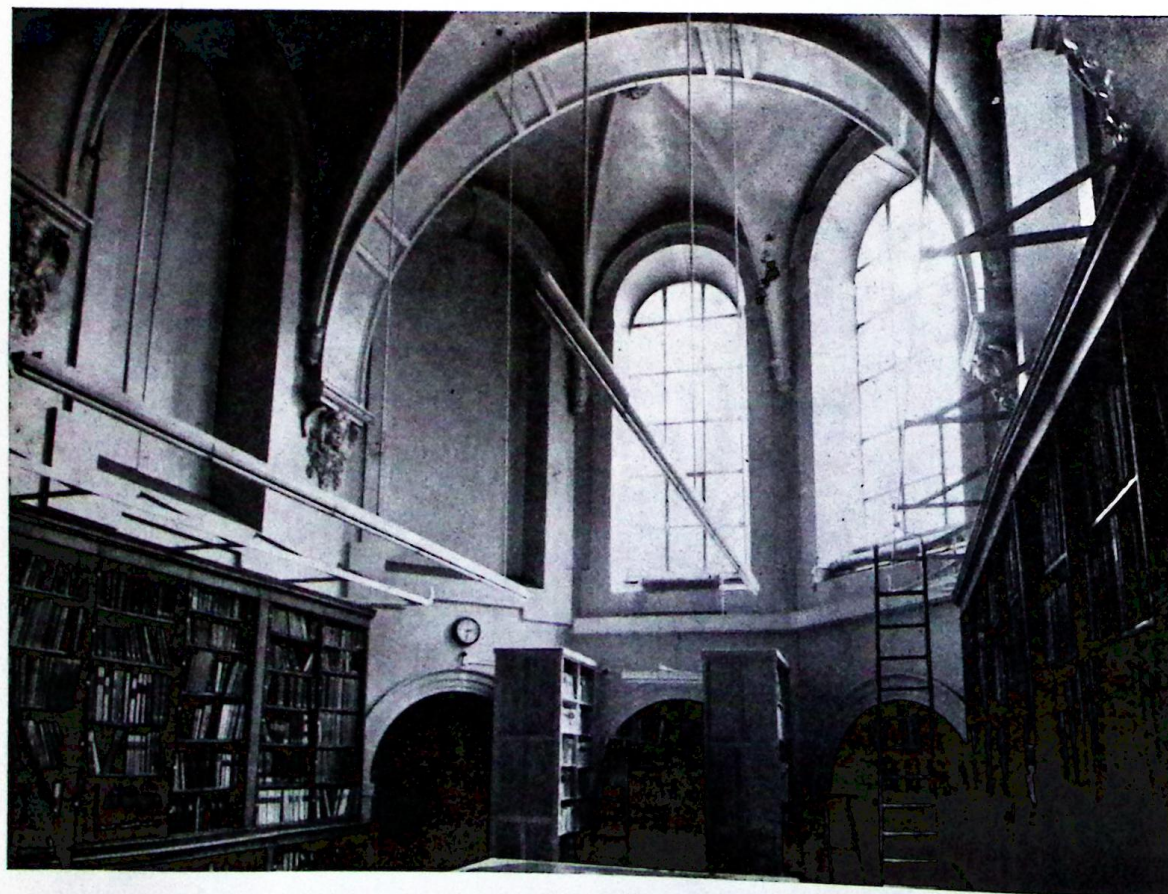
En 1942, l'administration communale crée une « Section Normale » à l'intention de ceux de ses élèves qui se destinent au professorat du dessin.

Après un cycle complet des études d'architecture, un arrêté du Régent du 18 novembre 1949 renforce la réforme antérieure et, par les nouvelles conditions d'admission qu'il impose aux candidats, met l'enseignement de l'architecture au niveau de l'enseignement supérieur.

Pour l'avenir, on espère bientôt doter l'enseignement des arts plastiques du statut légal qui lui fait défaut. Il est heureusement question d'y introduire des « humanités artistiques » qui donneront accès aux études d'architecture, du professorat du dessin, d'histoire de l'art et d'archéologie.

En prévision de cet extension des cours, l'administration communale de Bruxelles étudie un projet de transformation et d'agrandissement de locaux existants et la construction de nouveaux locaux sur un terrain à front de la rue des Bogards élargie.

Les membres du Corps professoral se sont groupés en une « Association des Professeurs de l'Académie Royale de Bruxelles » dont l'activité embrasse les divers domaines intéressant l'existence de l'école. Une association sans but lucratif « Les Amis de l'Académie Royale de Bruxelles » a été créée sous la présidence d'honneur de M. le Bourgmestre Cooremans. L'Académie disposera ainsi de moyens accrus qui lui permettront de se manifester plus largement auprès d'une audience plus nombreuse.



Chœur de l'ancienne chapelle des Bogards, actuellement bibliothèque de l'Académie Royale des Beaux-Arts.
(Cliché « Les Cahiers bruxellois ».)



LA PLACE DE SAINT MICHEL A BRUXELLES

Lithographie de R. Oric d'après un dessin de R. C. Ridderbosch dans Hymans (Louis), *Bruxelles à travers les âges*, t. II, p. 115 verso.

CLAUDE FISCO - Officier du Génie DIRECTEUR DE L'ACADEMIE DES BEAUX-ARTS

A PRES le grave conflit qui, en 1762, opposa les élèves à certains maîtres de l'Académie, incapables, dit une requête au magistrat, de corriger les dessins du moindre des suppliants, le corps professoral, désireux sans doute de ramener à lui cette jeunesse boudeuse, demanda au prince Charles de Lorraine de se déclarer protecteur de l'Institution en accordant quatre médailles pour servir de prix.

Si le Gouverneur des Pays-Bas accepta de se prêter aux vues des requérants, il leur signifia toutefois son intention d'exciter le goût de l'architecture civile. La ville se défendit contre cette ingérence qu'elle redoutait mais ne présenta pas moins à l'approbation du prince un projet de règlement fixant deux jours par semaine pour l'étude de cet art.

La difficulté semble avoir été de trouver des professeurs compétents, car... « parmi les régents, il doit se trouver un architecte, on en trouvera rarement qui soit en même temps entendu au dessin; on trouvera aussi rarement des peintres et des sculpteurs qui se soient appliqués à l'architecture... » (1)

(1) Toutes ces citations sont reprises à D'Hont (Pieter), *Académie des Beaux-Arts et Ecole des Arts décoratifs*, notice historique publiée à l'occasion du centenaire de la réouverture de cette institution, Bruxelles, s.d., pp. 29 à 37 et 68.

Est-ce la raison pour laquelle on appela Fisco à la direction de l'Académie des Beaux-Arts dès 1764 ?

Car Fisco, s'il avait suivi les cours à l'Académie de peinture, sculpture, architecture et de mathématiques, après avoir fait sa philosophie, était surtout un ingénieur formé aux armées.

Né à Louvain le 22 janvier 1736, Claude-Joseph-Antoine Fisco était en effet entré à 20 ans au Corps du Génie militaire et avait fait ses classes de constructeur au Service de l'Autriche durant toute la guerre de sept ans. Fisco se consacra d'ailleurs davantage au génie civil qu'à l'architecture. On lui doit les écluses du canal de Louvain à la Dyle; un pont en maçonnerie au Sas d'Ypres; une carte du cours de la Dendre depuis Ath jusqu'à Termonde; des études sur l'amélioration du port d'Ostende; une carte oro-hydrographique de la basse Semois; des plans pour une voie navigable de Mons vers la Flandre; des travaux de voirie de Bruxelles à Wavre et de Louvain à Diest; des travaux hydrauliques à la Citadelle d'Anvers et la construction du premier voûtement de la Senne, quai des Poissonniers à Bruxelles (2).

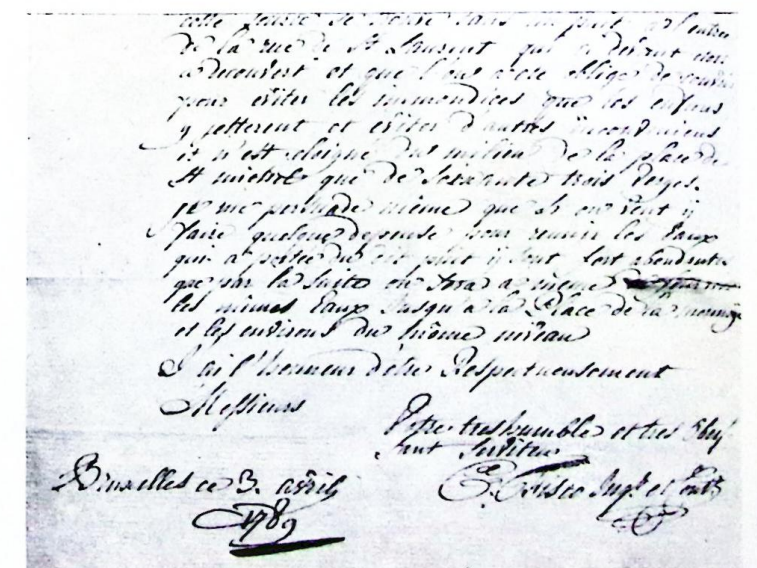
Il faut attendre 1771 et sa nomination de directeur des travaux publics de la Ville de Bruxelles pour voir Fisco s'exprimer en architecte.

Supplanté par Guymard pour l'aménagement du quartier du Parc, il aura la joie de mener à bonne fin la construction de la place Saint-Michel, l'actuelle place des Martyrs. Il projette le nouveau Marché-aux-Grains, élève un entrepôt rue de Laeken (1780) et reconstruit la gracieuse fontaine du Cracheur, derrière l'hôtel de ville de Bruxelles (1786). A Louvain, il est l'auteur de la *Pédagogie du Faucon*.

Ce diable d'homme garde cependant une épée dans sa boîte à compas : en 1788, il la remet au service de Joseph II et s'emploie à protéger les frontières de Flandre et de Brabant contre les inondations que tendent périodiquement l'ennemi hollandais. Son meilleur biographe, Heusching (3), rapporte toutes les péripéties par lesquelles passa alors l'officier du génie Fisco : fondateur d'une association secrète, *pro aris et focis*, dont le but était d'affranchir la Belgique du joug autrichien, Fisco est emprisonné. Libéré grâce à la victoire de Vander Meersch à Turnhout, il est nommé colonel et chef du Corps de génie de l'armée des patriotes avant de connaître une seconde disgrâce puis l'amnistie de Léopold II lors du retour des Autrichiens en 1790.

(2) *Biographie nationale*, t. VIII, Bruxelles 1880-1883, ad Fisco.

(3) *Notice sur Fisco*, dans *Le Bibliophile belge*, 1871, p. 141 et suivantes.



Etat estimatif autographe de Claude Fisco pour la construction d'une fontaine à la place Saint-Michel. (Archives communales de la Ville de Bruxelles, liasse 0503).

(Cliché S.A.D.Br.)

A la venue des Français, Fisco sera élu membre de l'Assemblée établie par le général Dumouriez. Le soldat se souvient alors de sa planche à dessin et, sur sa proposition, est ordonnée, le 18 décembre 1792, la reprise des cours de l'Académie, suspendus depuis le changement de régime.

Nommé Général en chef du Corps du génie de la République belge, Fisco se dépense à l'organisation de la défense de la ville de Lille et des camps de Douchy et de Famars; il prépare aussi un plan d'invasion de la Hollande.

Tant de zèle ne pouvait que porter ombrage : accusé de *modérantisme*, Fisco est à nouveau emprisonné. Le Général ne recouvrera la liberté qu'à la mort de Robespierre.

Rentré en Belgique, il trouve la direction de l'Académie de Bruxelles occupée par M. Tamines qui, le 10 février 1794, en son absence, a été nommé à sa place. Il regagne sa ville natale où il retrouve, à une échelle réduite peut-être, les mêmes charges qu'il avait occupées à Bruxelles : il est nommé directeur des travaux et architecte municipal en même temps que professeur d'architecture et de perspective à l'Académie du lieu.

Il construit encore la salle Frascati avant de renoncer à tous les emplois en 1807.

Retiré à Erps-Querbs, il connut chez son neveu, curé de la paroisse, une retraite longue et paisible et y mourut en 1825, âgé de 89 ans.

V. G. MARTINY.



Reproduction en pierre bleue faite par Laumans du Cracheur, œuvre de Fisco, située à l'angle S.O. de la rue Marché-au-Charbon et de la rue des Pierres à Bruxelles.

(Cliché S.A.D.Br.)



LES PREMICES DE L'INSTALLATION DE L'ACADEMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS DE BRUXELLES DANS LE COUVENT DES BOGARDS

AU début du XVIII^e siècle, Bruxelles était encore une ville de noblesse et d'art, une ville-bijou qui ne le cédait en rien à Bruges, une ville qu'on aurait dû mieux conserver. De nombreux artistes de tous genres l'habitaient.

Il n'est donc pas étonnant qu'y fut créée, en 1711 la première école où on enseignait l'art du dessin. Les cours se donnaient dans l'Hôtel de Ville. Heureux élèves d'il y a 250 ans, qui purent inaugurer ces leçons, dans un des plus beaux édifices au monde !

En 1762, cette académie embryonnaire fut transférée au premier étage du cabaret « La Tête d'Or », à côté du « Renard », au début de la rue de la Tête-d'Or.

A cette époque, le règlement auquel étaient soumis les élèves contenait des dispositions nous apparaissant curieuses, avec le recul du temps. Il leur était notamment enjoint de déposer épées ou cannes « dans un coin de la chambre à désigner par le directeur ». Ils ne pouvaient ni se chauffer à l'étuve, ni perdre leur temps en « garrulité » (bavardage).

L'Académie passa plus tard rue des Sols, dans des caves si insalubres que professeurs et élèves en sortaient avec des rhumes.

Ce dont ne parle pas la notice précieuse publiée en 1900 sur l'histoire de l'Académie, c'est le vaudeville bien bruxellois qui précéda l'installation de l'école rue du Midi.

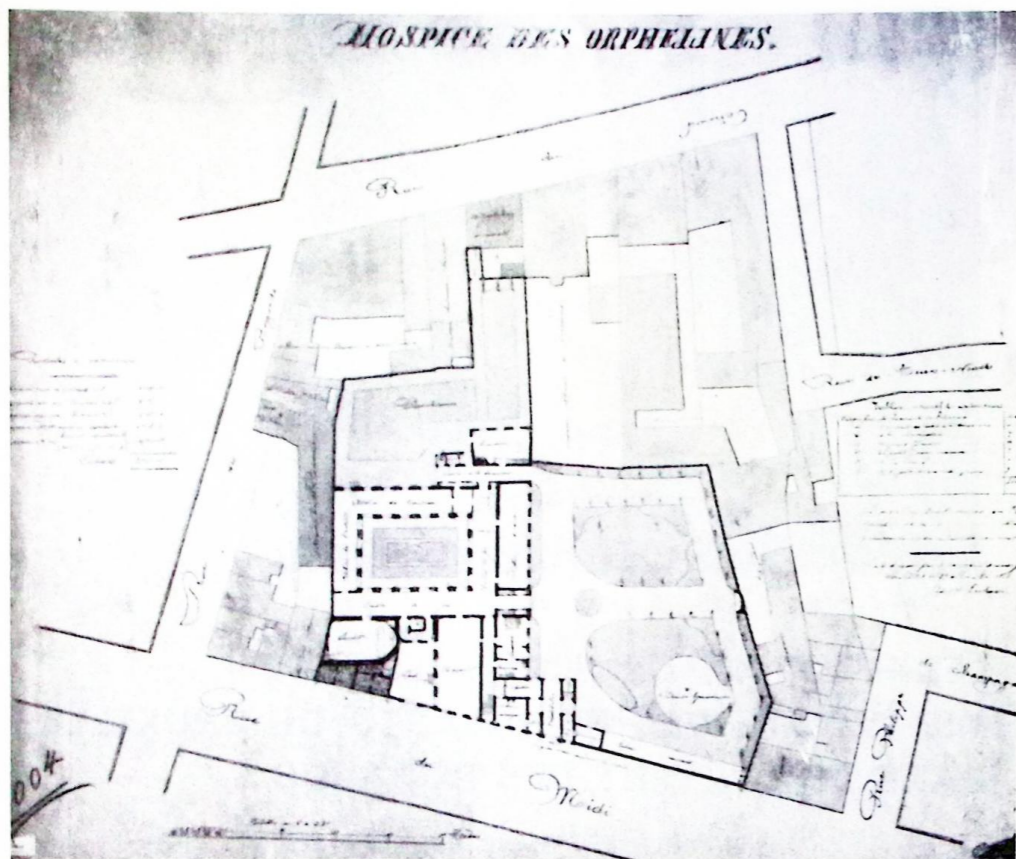
On en trouve les échos dans la collection des comptes rendus du Conseil communal. Ils forment un chapitre inédit, peut-être amusant, mais symptomatique de l'esprit des « grands travaux » à Bruxelles.

Nous sommes en mai 1861. Le conseiller M. Lemaieur demande si l'Académie disposera bientôt d'un nouveau local.

— Pas d'argent ! répond laconiquement le bourgmestre, M. Fontainas.

Trois années se passent. A la séance du Conseil communal du 31 décembre 1864, le bourgmestre, M. Jules Anspach, dans un rapport circonstancié, déclare que les locaux de l'Académie sont insuffisants et surtout insalubres et il annonce : « Nous nous félicitons d'avoir enfin trouvé un local pour accueillir plus d'élèves et où régneront de meilleures conditions hygiéniques. »

Enfin ! soupirèrent les amis des arts. Le local trouvé par la Ville est l'orphelinat de la rue du Midi, s'étendant sur une superficie de 4.600 mètres carrés (61.000 pieds). Le bourgmestre demande que la Ville acquière la propriété. D'accord.



Plan à l'échelle de 1 : 250, dressé par le géomètre juré Lanckman le 27 novembre 1863, peu avant que l'Académie des Beaux-Arts ne remplace l'Hospice des Orphelins dans les bâtiments de la rue du Midi. A remarquer la rue Philippe de Champagne non encore prolongée vers la rue du Poinçon. Ce plan est à comparer avec celui qui figure à la page 6. (Archives de la Ville de Bruxelles. Plan, 1863, n° 1004).

L'Administration se met en branle, très, très lentement. Le 20 mai 1865, un arrêté royal autorise la Ville à exproprier, pour cause d'utilité publique, diverses propriétés pour y établir l'Académie des Beaux-Arts et notamment l'Hospice des Orphelins de la rue du Midi. La Ville payera 500.000 fr. au Conseil Général des Hospices.

Tout ira désormais bien ? Erreur.

Le 7 octobre 1867, le conseiller M. Godefroy demande qu'on mette fin au retard apporté à l'installation de l'Académie dans le local de la rue du Midi. Ce qu'il ne dit pas c'est que professeurs et élèves continuent à s'imposer des bains de pied à la moutarde pour combattre leurs catarrhes. « Ce retard est très regrettable, insiste le conseiller, il y a deux ans que cela dure, l'Académie doit quitter les caves qu'elle occupe actuellement. »

Dans les tiroirs, les rapports dorment béatement. Le 21 novembre 1870, c'est le conseiller M. Gisler qui intervient. Il demande un local pour les sculpteurs qui n'ont pas encore d'atelier convenable. L'échevin Funck lui répond qu'avant toute chose, il faut un nouvel orphelinat.

Le 18 octobre 1871, l'échevin M. Lemaieur annonce que la Ville prépare les plans des travaux à effectuer pour l'établissement de l'Académie rue du Midi. Mais il ajoute que ces travaux ne commenceront qu'en 1873...

Le 26 février 1872, M. Godefroy s'énerve. Les travaux du nouvel orphelinat (avenue de Cortenberg) touchent à leur fin. Songe-t-on à aménager les locaux de la rue du Midi ? La Ville a acquis le bien depuis six ans. Le capital restera-t-il improductif ?

Le 25 novembre 1872, M. Godefroy revient à la charge. Comment ! L'Administration des Hospices avait promis de livrer les locaux dans les trois ans et voilà sept ans qu'on attend !

Le bourgmestre M. Jules Anspach distribue un peu d'eau bénite de cour : nous pourrons prendre possession des locaux en mai prochain.

Tournons les pages, beaucoup de pages. Le 8 décembre 1873 — 150.000 fr. figurant au budget pour l'appropriation des locaux. — M. Godefroy s'inquiète de savoir si les plans seront bientôt soumis au Conseil communal.

— Oui, répond M. Lemaieur (nouveau échevin).

Comme passent les semaines et les mois ! Nous sommes en novembre 1874. Les travaux seront, nous l'espérons, terminés, ou fort avancés en 1875 ? demande timidement M. Allard. Nous attendons depuis dix ans...

Dix ans ! Pauvres élèves et professeurs ! Combien moururent avant d'avoir vu le mirage du Midi !

La réponse que fait l'échevin M. Lemaieur à M. Allard est homérique dans sa simplicité. Je la copie textuellement :

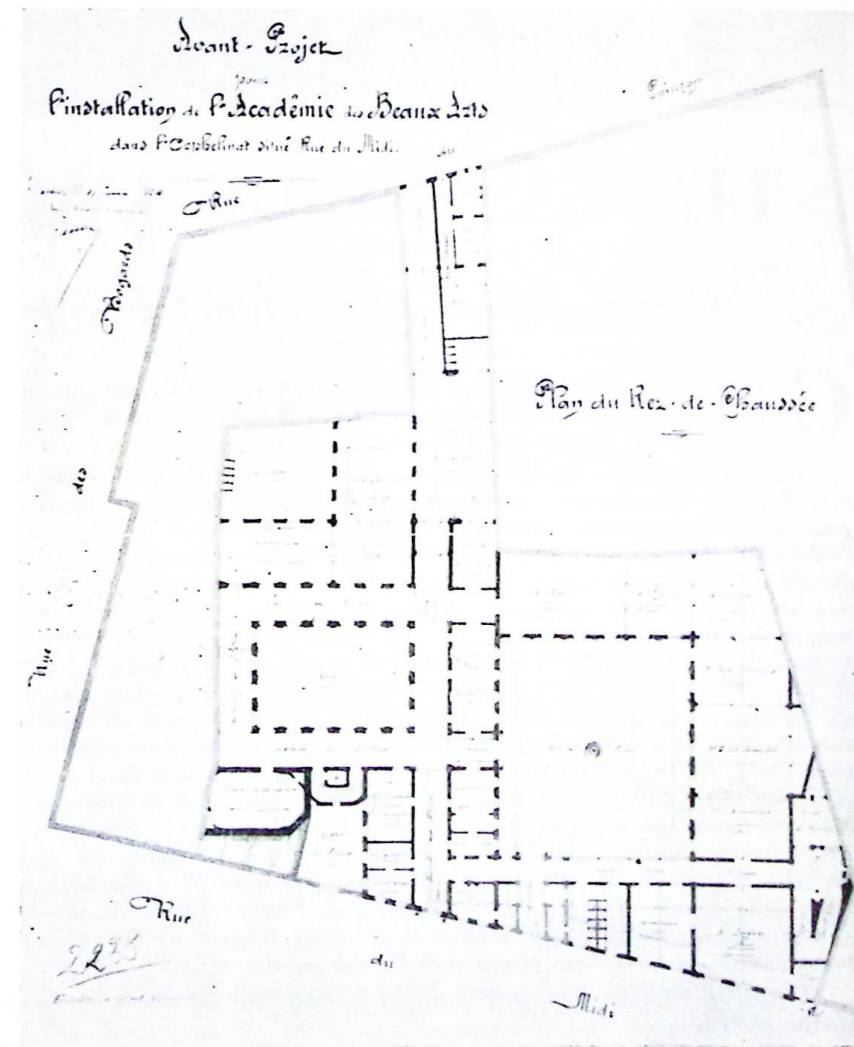
« On s'occupe activement (sic) d'achever les plans pour commencer les travaux à la bonne saison... »

Et voilà ! Tant crie-t-on Midi qu'il finit par venir.

Midi vint. Et l'Académie a heureusement conservé, pour sa bibliothèque, une relique du Vieux-Bruxelles : un reste de la chapelle du couvent des Bogards, où reposent une vingtaine de milliers de volumes sur les arts et, des gravures hors prix, notamment la collection complète du Piranèse, valant au bas mot un demi-million de francs.

On parle d'agrandir l'Académie. A la place des professeurs et des élèves, je me méfierais. On discuta beaucoup trop au sujet de l'école, entre 1861 et 1875. Un bon tiens vaut mieux que tout le reste. Et Dieu sait ce que deviendraient les Piranèses dans ce nouveau chambardement...

Louis QUIEVREUX.



Avant-projet pour l'installation de l'Académie des Beaux-Arts dans l'Orphelinat situé rue du Midi. Plan à l'échelle de 5 mm par mètre dressé par l'architecte Jammaer à Bruxelles, le 15 janvier 1874. Remarquer la double entrée rue du Midi et rue du Poinçon. (Archives de la Ville de Bruxelles. Plan n° 2238).



LES FASTES DE L'ACADÉMIE

Séance académique à l'hôtel de ville de Bruxelles

C'EST par une manifestation à caractère solennel dans le cadre prestigieux de la salle gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles qu'ont débuté, le 14 octobre, les cérémonies commémorant le 250^e anniversaire de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles.

La séance était honorée de la présence du lieutenant-colonel Hennequiau, aide de camp et délégué du Roi. Entourant M. Lucien Cooremans, bourgmestre de la capitale, on remarquait dans l'assistance MM. Langui, directeur général des Arts, des Lettres et de l'Education populaire représentant M. Larock, ministre de l'Education nationale et de la Culture; Rock, chef de cabinet adjoint représentant M. Van Elslande, ministre Recteur de l'Université Libre de Bruxelles; A. Severyns, président de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique; G. Kestelin, Greffier de la Province de Brabant; P. Bautier, directeur; le baron Opsomer, vice-directeur et MM. L. Devos, A. Bonnetain, A. Dupon, H. Lacoste, V. Bourgeois, A. Saverys, J. Maes et G. Van Zevenbergben, membres de la classe des beaux-arts de l'Académie de Belgique; D. Tits, directeur général honoraire et S. De Coster, directeur général de l'Instruction publique et des beaux-arts de la Ville de Bruxelles; Mlle V. Verboogen, Conservateur-délégué des Musées royaux d'art et d'histoire; MM. Ph. Roberts-Jones, Conservateur en chef du Musée royal des beaux-arts; L. Stynen et I. Lauwers, directeurs des Instituts supérieurs des beaux-arts d'Anvers et de Bruxelles; Bontinckx et Gilbert, directeurs des Académies des beaux-arts de Gand et de Liège; Van Straelen, administrateur du conservatoire royal de musique; Fischer, directeur de l'Ecole normale provinciale de dessin; Ch. Malcause, Inspecteur de l'enseignement des arts plastiques; M. d'Haveloos, directeur honoraire de l'Académie des beaux-arts; Mme Y. Van Leynseele, Mlle Vanden Heuvel, MM. De Boeck et Piron, échevins; M. Bruchet, secrétaire communal; Mmes J. E. Vandervelde et Avella; MM. Thielemans, Brouhon, Bogaerts, Jamar, Genot, Mergam et Schalckens, conseillers communaux; de nombreux professeurs de l'Académie, etc...

La partie musicale était assurée de façon magistrale par M. Arthur Grumiaux accompagné de M. A. Itevan Hadju, pianiste.

A l'issue de la cérémonie, une brillante réception réunit les invités dans la salle des mariages.

Discours de M. L. COOREMANS

Bourgmestre de Bruxelles

Ce m'est un très agréable devoir que de saluer, au nom des Autorités de la Ville, les éminentes personnalités qui ont bien voulu s'associer à la célébration d'un important événement de la vie de notre cité. Leur nombre et leur qualité ne me permettent pas de citer individuellement tous les hôtes de marque qui constituent cette impressionnante assemblée.

* * *

C'est le 30 septembre 1711 que le Magistrat de Bruxelles, agissant au nom du Conseil communal, mit à la disposition « des doyens des peintres, des sculpteurs, des tapissiers et autres amateurs » — je cite le texte de l'époque — « une chambre de l'Hôtel de Ville pour y exercer l'art du dessin ». L'enseignement commença effectivement le 16 octobre. N'étaient admis au rang d'élèves que les aspirants capables de dessiner un modèle et qui, à la fin de leur apprentissage, pouvaient — après examen — s'élever au rang de professeur-maître.

Il n'est pas possible que je retrace la longue histoire de l'Académie royale des Beaux-Arts, qui venait ainsi de naître. Une brochure retraçant les faits de cet important anniversaire les rappellera, d'après l'ouvrage consacré par Pieter D'hondt au Centenaire de l'Académie, ouvrage publié par l'éditeur Lebegue en 1900 et d'après des documents de nos Archives, dans une étude due à Hoebanx, le regretté secrétaire de l'établissement.

L'Académie royale des Beaux-Arts — qui traversa tous les régimes politiques et toutes les vicissitudes de notre histoire nationale pendant le quart d'un millénaire et qui, nonobstant les événements, s'est constamment agrandie et a régulièrement étendu son influence et son rayonnement — conserve dans son esprit et dans ses problèmes des données et des préoccupations propres à son origine.

Mon propos réside dans l'énumération de ces problèmes et dans la définition de cet esprit, tel qu'à travers une longue histoire cet esprit et ces problèmes s'affirment aujourd'hui.

1.

Dès 1711, en effet, les autorités communales et les autorités scolaires — en l'occurrence les doyens des corporations — se trouvèrent placés devant trois difficultés : assurer le fonctionnement de l'établissement dans des locaux adéquats, constituer un programme d'enseignement adapté aux besoins des artisans et des artistes et régler de manière harmonieuse les rapports que l'éducation noue entre les professeurs et les étudiants.

Ces trois difficultés sont encore celles qui inspirent les mesures prises par le Collège des Bourgmestres et Echevins et le Conseil communal de 1961.

Vingt-cinq ans après l'ouverture, l'école se trouve déjà à l'étroit dans notre hôtel communal. En 1752, certaines classes doivent s'installer dans un local du premier étage d'un cabaret, la « Tête d'Or », dans la rue du même nom. En 1763, — soit dix ans après — l'Académie est réorganisée à l'Hôtel de Ville même, de nouvelles chambres lui ayant été accordées.

Fermée pendant les premières années de la révolution française, l'Académie rouvre ses portes grâce



à un décret pris par le bourgmestre d'alors, le Maire Rouppe.

En 1829, par suite de transformations apportées à l'Hôtel de Ville, l'Académie émigre dans une partie de l'ancien palais du Cardinal Granvelle. Le 20 novembre 1834, l'Université Libre de Bruxelles était créée : elle s'installait rue des Sols. L'Académie émigra alors rue de la Régence, dans le Palais de l'Industrie, là où est situé aujourd'hui le Musée Royal d'Art Ancien. En 1851, elle s'abrite dans les bâtiments du Grand Hospice. En 1877, elle s'installe dans un orphelinat désaffecté de la rue du Midi, sur l'emplacement où s'élève le bâtiment actuel, que le Conseil communal — sur la proposition de mon grand prédécesseur Ch. Buls — décide d'y élever.

Le problème des locaux de l'Académie, on le voit, constitue un problème permanent qui se double, il va de soi, d'un problème de financement. L'institution de 1711, d'abord émanation des corporations, reçut effectivement la protection du Magistrat de Bruxelles en 1742. Le gouvernement autrichien s'y intéressa particulièrement, dans le cadre de la politique éclairée de l'Impératrice Marie-Thérèse. Mais il fallut attendre l'indépendance belge pour voir les autorités supérieures du pays épauler plus chaleureusement et plus effectivement la Ville de Bruxelles. Cette attitude se trouve renforcée depuis le vote et l'application de la loi scolaire du 29 mai 1959.

Le deuxième problème, celui des études, est sans doute lié au précédent, quoiqu'il commande celui-ci. Installée au cœur de Bruxelles, voulue par les corporations au foyer des progrès de l'industrie et des arts, l'Académie de Bruxelles n'est jamais restée indifférente à l'évolution des idées et des techniques. Au contraire, dans la mesure où la maison dans laquelle nous sommes rassemblés, constitue le symbole de la liberté, le souffle de vie qui émane de ce besoin irrésistible et incoercible devait conduire les professeurs à ne jamais s'enfermer complètement dans l'académisme et à trouver toujours en eux des forces juvéniles et révolutionnaires pour adapter l'enseignement aux besoins et aux nécessités de l'heure. Mais les modifications constantes apportées à son programme d'activités précèdent cependant d'un ordre sans lequel l'art ne serait que fantaisie et anarchie.

Les doyens de 1711 désiraient un cours de dessin comme fondement à diverses applications dans la peinture et l'art de la tapisserie. Ce qu'ils recherchaient n'était autre qu'une formation de base, sur laquelle devaient s'appuyer toutes les orientations ultérieures. La sculpture vint s'ajouter aux disciplines déjà citées. Plus tard l'architecture.

En 1768, l'Académie adresse une supplique aux notables, qui porte entre autres la signature de Charles de Lorraine. Ce document demande un enseignement en trois salles. « Dans la première — dit-il — on dessinera d'après nature : un homme nu sera placé dans une attitude par le directeur; dans la seconde salle, on enseignera les premiers principes du dessin et on y dessinera d'après les plâtres; dans la troisième salle, on enseignera les principes de l'architecture ». En un mot, le dessin, probité de l'art, est fondamental et primordial. En 1835, le roi Léopold I^{er} accorde le titre royal à l'Académie. Mais le conseil de régence de 1835 à 1836 propose la création d'un conseil académique, afin de coordonner, par libre discussion et confrontation, les conceptions des professeurs en vue d'obtenir à partir de cette formation de base, une unité dans la diversité des formations ultérieures.

C'est d'après ce principe que se sont ajoutées les sections des arts décoratifs, des arts de la publicité et — depuis quelques années — de la gravure, de l'application de l'art aux produits des industries nouvelles, à l'enseignement sous forme d'une section normale et à une coopération avec notre Institut des Arts et Métiers.

Les bénéfices de cette conception ne manquèrent pas de conduire vers l'établissement des élèves de plus en plus nombreux. Dès 1899, les jeunes filles sont admises à l'enseignement artistique.

En vérité, il n'est pas inutile d'observer que la conception de la multilatéralité des sections dans les écoles, dont M. le Ministre Collard s'était fait en son temps l'ardent défenseur, se trouvait déjà découverte en 1711 par des hommes de métier, tant la pédagogie constitue moins affaire de science que de bon sens.

La troisième difficulté résidait dans les rapports entre professeurs et étudiants. Les artistes se signalent à l'attention du public par des caractères spécifiques, dont le non-conformisme constitue sans doute le plus apparent. Comment ce caractère ne se retrouverait-il pas chez la jeunesse, hypertrophiée par l'exemple de leurs maîtres.

C'est de l'année 1737, vingt-cinq ans après l'ouverture de l'école, que date le premier règlement de cette institution. En 1742, le directeur promulgua une ordonnance. Ce document signale notamment que « les élèves sont obligés d'être soumis au directeur pendant la durée des leçons et de se conduire à son égard avec le respect convenable. Ceux qui se présenteront en épée ou avec des cannes seront obligés de les déposer dans un coin de la chambre à désigner par le directeur, jusqu'à la fin de l'exercice ».

Le document dit encore : « Il ne sera permis aux élèves de perdre leur temps en garrulité (bavardage), ni à se chauffer à l'étuve. Il n'est permis aux élèves de se manquer en paroles, de se dire des injures, ni de se provoquer à combattre en quelque manière que ce soit, ni d'attendre pour cet effet la sortie de l'école ».

Ce texte prouve que l'Académie royale des Beaux-Arts a constitué une institution difficile à gérer.

D'autres règlements durent être rédigés, dont le plus important — avant notre propre gestion de l'Instruction publique — fut celui de 1907, dû à l'inspiration de Charles Buls. Outre le caractère propre des êtres qu'une Académie royale des Beaux-Arts assemble dans ses locaux, la nature même de

l'enseignement conditionne leur conduite. La sociologie révèle que les saints et les mystiques se recrutent dans les classes extrêmes de la société, le peuple et la noblesse. On pourrait en dire autant des artistes. Un grand désintéressement est indispensable à celui que la vocation artistique a saisi. Beaucoup d'élèves des académies, doués sans doute, mais peu instruits et peu cultivés, doivent trouver dans l'établissement qu'ils fréquentent l'ensemble de leur formation. On conçoit qu'au moment où cette formation ne présentait qu'un aspect utilitaire — comme en 1711 — lorsqu'elle conduisait uniquement à une profession, l'Académie ne pouvait que difficilement régler les rapports entre maîtres et élèves. L'enseignement des arts a consisté très longtemps en l'apprentissage de techniques propres au professeur. Une telle formation que l'étudiant accepte dans l'admiration du début doit faire place au désir de dépasser la personnalité du maître pour acquérir sa propre autonomie et son propre talent. Quand on étudie les divers règlements, on s'aperçoit des progrès de l'éducation. La culture de l'esprit et du goût, la connaissance de l'histoire s'ajoutent à l'acquisition des techniques et des recettes. L'éducation apparaît peu à peu.

A cet égard, le règlement de Charles Buls qui, orfèvre, s'était fait directeur de l'École modèle, porte la marque des préoccupations pédagogiques de son auteur. Son souci consiste à rendre responsable le professeur d'une formation généreuse et large et de considérer l'étudiant comme un être total et non pas comme un professionnel de l'art. Sans doute la fin que Charles Buls propose à l'enseignement artistique n'est-elle possible que si le professeur, de haute qualification artistique, n'oublie jamais ses obligations morales à l'égard de la jeunesse.

2.

J'ai exposé les trois problèmes que l'Académie royale des Beaux-Arts a eu à résoudre constamment depuis sa fondation. Il importe que je révèle maintenant comment le Collège des Bourgmestre et Echevins et le Conseil communal, aidés par notre administration, conçoivent leur solution actuelle.

L'institution d'aujourd'hui est double, en ce sens qu'elle comporte un enseignement complet du jour et du soir. Elle est fréquentée par 510 élèves. Elle comprend un éventail considérable d'orientations, dont les plus importantes ont été citées. Notre dessein est de compléter celui-ci, notre administration étant désireuse au premier chef d'insérer étroitement notre enseignement dans la vie actuelle et à corriger, par l'approfondissement et l'élargissement de la culture générale, le déficit de base que la démocratisation des études fait apparaître au grand jour. C'est pourquoi nous avons décidé d'associer l'enseignement technique de notre Institut des Arts et Métiers à l'enseignement de notre Académie. L'art n'est pas indépendant des techniques que nous enseignons au niveau de nos écoles de typographie, de reliure, de lithographie, de peinture, de bijouterie, des métaux vulgaires et précieux. Il n'est pas étranger aux matériaux et aux techniques enseignées dans notre importante — la plus importante de notre pays — Ecole des Industries du Bois, de l'Ameublement et de la décoration intérieure. Il n'est pas étranger à la formation des professeurs de dessin pour l'enseignement moyen — d'où notre expérience des régents en arts plastiques en collaboration avec l'École normale Ch. Buls.

Nous n'ignorons point que cette préoccupation entraîne et entraînera un vigoureux effort d'adaptation, que devront fournir nos professeurs de l'Académie.

Notre corps professoral comporte en ce moment des forces jeunes dans un grand nombre de nos sections et en particulier en architecture, qui aideront le Directeur général de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts à réaliser ce programme, auquel j'attache la plus haute importance.

Notre dessein consiste en outre à renforcer la culture générale, sans laquelle l'artiste et le technicien s'enferment eux-mêmes dans des conceptions étroitement professionnelles. Il n'est pas nécessaire que nous exposions nos vues en ce domaine, excepté dans un secteur déterminé. Nous désirons constituer au départ de nos sections supérieures, un enseignement de 12 à 15 ans que nous qualifierions volontiers d'humanités artistiques et où viendraient jeunes gens et jeunes filles qu'une vocation irrésistible entraînerait — au-delà de l'obligation scolaire prolongée — vers les arts en général.

La culture générale ne serait rien cependant, si nous ne nous efforcions d'assurer la santé la meilleure. D'où les décisions que nous avons prises et qui sont en application, de surveiller l'équilibre de nos élèves par les examens de notre Centre de Santé et de notre Centre psycho-médico-social. Nous désirons en outre introduire l'éducation physique dans le cycle des études.

Dans l'optique ainsi définie s'inscrivent les trois problèmes traditionnels de l'Académie.

Les locaux. — La reconstruction de l'Académie royale des Beaux-Arts a été votée par notre Conseil communal. La réalisation de ce projet est conçue de telle sorte que les cours puissent constamment se donner, chaque phase de travaux donnant lieu à une construction définitive. Nous avons accepté la difficulté de conserver dans son site actuel le nouveau bâtiment, qui ne pouvait être placé qu'entre l'Hôtel de Ville et la place Rouppe. Le poser ailleurs aurait été l'enlever à notre histoire et aurait entraîné la disparition de notre enseignement artistique du soir. Il importe que nous demandions la plus grande vigilance à nos fonctionnaires du Service de l'Architecture et du Service de l'Instruction Publique, pour faire aboutir ce projet au plus vite.

Les études. — Ce que j'en ai dit éclaire sans doute sur notre volonté de conduire l'enseignement de l'Académie royale des Beaux-Arts vers de nouveaux progrès. Mais ces conceptions nouvelles ne nous arrêteront jamais dans notre désir de conserver aux disciplines traditionnelles le dessin, la peinture, la sculpture et l'architecture le degré le plus élevé de perfection. L'exposition organisée au Palais des Beaux-Arts à partir du 20 de ce mois et à laquelle il me plaît de vous convier, attestera que nos réalisations actuelles, grâce au talent des maîtres que nous nous sommes attachés, valent celles du passé.

Les relations entre professeurs et élèves. — Nous avons montré l'importance du règlement dont Charles Buls dota l'Académie royale des Beaux-Arts. Ce document était valable à une époque relativement calme qui n'avait point connu les bouleversements dus à deux guerres mondiales et où les études n'avaient point encore pris l'étendue qu'elles connaissent aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle, lorsque nous fûmes chargés de la gestion de l'échevinat de l'Instruction Publique, nous avons décidé de remplacer cet ouvrage vieilli, resté trop longtemps en vigueur et qui n'était plus conforme aux nécessités de notre temps.

Une population scolaire sans cesse plus nombreuse, soumise à des études sans cesse plus diversifiées, requiert une éducation plus soignée. Pour réaliser

celle-ci, nous avons mis entre les mains de la direction de l'Académie un règlement plus dynamique et plus tonique, à la fois souple et sévère, dont l'application déjà commencée nous donnera la garantie que les devoirs que nous consentons à l'égard des jeunes et de leurs parents, le corps professoral est à même de les remplir. Il implique pour celui-ci, plus que par le passé, une haute conscience de ses responsabilités.

3.

Ainsi, MM., des problèmes analogues ont préoccupé les responsables de l'Académie royale des Beaux-Arts depuis 1711 jusqu'en 1961. Sans doute leur importance est-elle plus considérable maintenant et en quelque sorte à l'échelle de notre temps. Aujourd'hui une volonté de rénovation nous anime, qui est attestée par les dispositions prises depuis quelques années par les autorités communales et dont l'ampleur égale celle qui inspira les contemporains de mon éminent prédécesseur Charles Buls.

Mais la solution actuelle à nos problèmes ne réside pas seulement dans la reconstruction d'un bâtiment, la rédaction de programmes d'études et l'application d'un règlement. Elle résulte du bon vouloir des hommes. Il faut qu'ils soient à la hauteur de leur tâche éminente de former des jeunes. Leurs devoirs sont plus importants que leurs droits. Ils se doivent d'être les exemples que peuvent valablement se proposer leurs disciples. Ils doivent se dépasser constamment et dans l'exaltante profession qui est la leur, se placer comme le disait un éminent philosophe de notre temps dans le plan de l'« être » plus que dans celui de l'« avoir ». Ils doivent être généreux de leur temps, être vraiment présents auprès de leurs disciples, vouloir que ceux-ci à leur tour fassent à point nommé mieux qu'eux-mêmes.

L'Académie royale de demain sera ce que les hommes d'aujourd'hui en feront. Notre chance a été de pouvoir toujours compter sur des maîtres de haute valeur qui allient à leur talent, voire à leur génie, une haute conception de leur mission.

Nous espérons que l'avenir nous accordera des satisfactions semblables.

De cette longue histoire se dégage sans doute une leçon. Vous le devinez partiellement puisque mon allocution ne s'appuie sur le passé que pour mieux préparer l'avenir.

Nous désirons que cet anniversaire constitue un appel dynamique.

L'Académie royale des Beaux-Arts s'est développée dans un climat de liberté intellectuelle : jamais les autorités communales ne l'ont inféodée à quelque doctrine privilégiée, qu'elle soit politique ou esthétique. C'est pour elle un grand bonheur dont M. le Directeur Bernard énumérera tout à l'heure les conséquences pédagogiques.

La liberté de pensée constitue un bien que nous avons voulu inaliénable. Comme toutes les valeurs supérieures, elle possède au fond de notre cœur et dans nos aspirations les plus intimes, une consistance élevée. C'est pourquoi aussi il importe d'accepter les sacrifices qu'elle entraîne.

Ces sacrifices, directeurs, professeurs et élèves les ont affrontés, courageusement, dans le passé.

Nous avons la certitude que ceux du présent et de l'avenir resteront fidèles à ces belles traditions, que leur imposent le sens élevé du devoir et les inspirations de leur idéal.

Discours de M. A. BERNARD

Directeur de
l'Académie

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur le Bourgmestre pour l'intérêt qu'il a toujours témoigné à l'Académie.

Les encouragements et l'aide efficace qu'il nous a apportés nous a permis d'organiser cette manifestation.

Le Comité, le corps professoral et moi-même lui exprimons ici toute notre gratitude.

La deuxième manifestation se déroulera au Palais des Beaux-Arts. L'Académie s'y exprimera, mieux qu'en discours. Elle y montrera l'activité artistique réalisée par les architectes, les peintres, les sculpteurs et même celle de quelques liçiers et médaillistes, tous issus de notre Ecole, depuis sa fondation en 1711.

Nous eussions souhaité un panorama artistique plus étendu encore, mais les emplacements limités nous ont imposé des sacrifices pénibles. Le Comité a cependant cherché à donner une vue d'ensemble de cette production.

C'est en raison de cette Exposition commémorative que je voudrais tracer quelques grands traits de ces périodes, pour tenter de mieux les comprendre au-delà des éloges et des critiques qui furent élevés.

Pierre Lavedan nous dit que Bruxelles était à la fin du XVIII^e siècle une des plus jolies villes d'Europe.

Henri Pirenne reconnaît qu'il y avait encore des artistes en Belgique mais qu'il n'y avait plus d'Art belge.

Pierre Bautier s'insurge contre l'injustice flagrante des « manuels pour touristes » qui traitent cette époque de « décadente » et souhaite la révision de ce procès.

Rappelons qu'en 1711, la reconstruction de la Grand-Place venait de se terminer. Son architecture baroque, italo-flamande, rubénienne, mouvementée, surchargée de sculptures, de dorures, fait toujours, dans l'exceptionnelle unité de sa diversité, l'admiration de tous. Seuls quelques destructeurs, par principe, seront d'un avis opposé.

Rappelons aussi que Bruxelles brille toujours à cette époque plus individualiste, par ses « petits maîtres peintres », par ses sculpteurs, ses métiers d'Art, la dentelle au fuseau, l'orfèvrerie, la ferronnerie.

L'Art du XVIII^e siècle, mouvementé à l'extrême, eut cependant la qualité primordiale d'une unité propre.

Ses réalisations « nouvelles » s'harmonisent avec celles du siècle précédent, pour passer par réaction



M. A. Bernard prononçant son discours.
A gauche, M^{me} L. Cooremans et M. Gustave Kestelin, greffier de la Province de Brabant.

à son exubérance et par opposition aux créations plus froides dictées par le classicisme de David, mort d'ailleurs à Bruxelles.

Le XIX^e siècle voit s'accroître l'individualisme et l'architecture perd le rôle conducteur qu'elle avait eu à toutes les époques disciplinées par elle.

La peinture et la sculpture seront encore influencées, mais ne seront plus assez rigoureusement soumises à ses lois.

L'architecture va d'ailleurs perdre elle-même ses lois fondamentales et on lui reprochera son éclectisme.

Je ne crois pas que la doctrine de Victor Cousin trouve son application dans les Beaux-Arts.

Chercher une doctrine parmi plusieurs opinions philosophiques peut se concevoir; emprunter à une époque d'Art, en faire une copie sans esprit, conduit à la médiocrité; faire un mélange, même savant, de plusieurs époques mène à l'incohérence.

L'amour du passé, de ses belles œuvres, n'a rien de commun avec son imitation ou son culte sous l'angle le plus étroit.

Le XIX^e siècle a mal aimé les styles et n'a pu formuler le sien. C'est parce que trop d'architectes ont oublié certaines lois fondamentales, que cette époque a donné lieu aux critiques les plus affirmées.

Paul Fierens stigmatise le pot-pourri d'architecture, le carnaval qui bat son plein, pendant que nos villes se couvrent d'un manteau d'arlequin. C'est le pillage sans vergogne du byzantin au Louis XVI.

Et cependant, le temps s'étant écoulé, les passions les plus violentes apaisées, nous tenons à rendre hommage à quelques artistes : Van der Straeten nous laisse le Palais des Académies, Balat le Musée d'Art Ancien; tous les deux avaient compris l'ordre, la grandeur et la noblesse du passé et l'avaient traduit par leur sentiment propre. De François Beyaert subsistent notamment les bâtiments du Ministère des Chemins de Fer, œuvre remarquablement rationnelle pour son époque. Poelaert nous lègue le Palais de Justice qualifié par Marcel Schmitz de monstre

de qualité et qu'Octave Mirbeau, qui avait la dent dure, finissait par qualifier de beau, l'amoncellement architectural.

A présent, noyé dans une brume légère d'automne qui estompe les détails, il m'apparaît comme souvenir romantique valable, caractéristique de son temps.

Il faut replacer les architectes dans cette fin de siècle. Les progrès constants du machinisme rendaient instable la situation des bâtisseurs, sollicités par l'imprévu des matériaux et des techniques. Ils étaient retenus par leur idolâtrie des formes consacrées, des beautés historiques : leur personnalité conserve un certain relief.

Paul Fierens conclut d'ailleurs comme suit : « Ils furent les victimes de leur temps, plus que les artisans d'une défaite à laquelle d'ailleurs échappe en partie leur œuvre inégale. »

La peinture et la sculpture furent plus heureuses que l'architecture au XIX^e siècle. Elles bénéficient toujours de la faveur populaire, au pays des Van Eyck, Bruegel et Rubens.

Citons François Navez, qui dirigea notre Ecole, ses élèves Théodore Baron, Charles de Groux et Alfred Stevens.

Portaels qui reprend son atelier formera Edouard Agneesens, Emile Wauters et Isidore Verheyden.

Au classicisme succèdera le romantisme, le réalisme, puis l'impressionnisme avec Guillaume Vogels, James Ensor, Hippolyte Boulenger, Louis Artan, Rik Wouters.

James Ensor, au talent exceptionnel, exprime un monde de rêve fantastique.

Ce siècle nous laisse également des œuvres émouvantes de sculptures liées à l'architecture :

Les beaux groupes du Musée d'Art Ancien de Paul de Vigne et Van der Stappen.

Le fronton du Théâtre de la Monnaie de Simonis, et celui du Palais de la Nation de Godecharle.

Et nous ne pouvons omettre ici le nom d'un artiste exceptionnel, le chantre du monde du travail, Constantin Meunier, sculpteur et peintre.

En 1890, trois architectes issus de l'Académie : Victor Horta, Paul Hankar et Van Rysselberghe se déclarent adversaires du pastiche et veulent retrouver les lois, les bons principes de l'architecture créatrice qui déclencherait le mouvement d'où allait sortir un art régénéré à l'image et à la mesure du XX^e siècle.

Après un recul de 70 années, nous pouvons leur rendre un hommage tout particulier.

Je pense que, dans beaucoup d'œuvres récentes, le but de ces novateurs s'est pleinement réalisé. La fabuleuse aventure de l'architecture nouvelle n'a pu se développer qu'au prix de recherches, de tâtonnements, d'invention, d'audace et aussi d'échecs sévères.

Aujourd'hui hélas ! il faut déchanter encore, car le poids d'un passé aussi mal compris pèse encore sur trop d'épaules et le pastiche n'a pas totalement disparu.

Les lois et les bons principes n'ont été que difficilement retrouvés. Un sain rationalisme n'a pas été appliqué par les bâtisseurs. La forme est avant tout engendrée par la technique nouvelle d'un matériau nouveau.

La mise au point des techniques peut être longue. Il en a été de même dans le passé artistique, plastique et technique pour amener un art à son complet épanouissement.

Le style 1900, tout comme le baroque, eut la vie brève, sans doute par son agitation même et aussi parce qu'il était difficile de suivre la trace du grand Victor Horta. Lui-même évolua dans ses œuvres postérieures.

L'individualisme excessif, les tendances de petits groupes de durées de plus en plus brèves, conservateurs ou d'avant-garde, toute cette confusion a donné le résultat incohérent que vous connaissez.

Je pourrais reprendre ici, sous réserve des rares exceptions, les citations que je vous ai données pour le XIX^e siècle : le carnaval et le manteau d'arlequin, le pillage du passé, auquel s'ajoutent les tentatives avortées.

Le but initial des novateurs fut longtemps mal compris ou oublié. On avait omis l'essentiel, « retrouver les bons principes » et s'y tenir sans doute. Ils furent remplacés par une course à l'originalité gratuite, celle du caprice et du mauvais goût favorisé par un apport sans cesse croissant de matériaux nouveaux, transformant nos rues en une gigantesque foire du bâtiment. Je pense qu'il faut juger tout ce passé au même étalon.

Replacer chaque fois l'artiste dans le cadre de son époque, ses œuvres en sont le fruit amer ou savoureux.

Les architectes ne sont plus seulement influencés par ce qui se réalise autour de nous, comme au siècle précédent, mais par ce qui se passe un peu partout dans le monde entier.

Si les dernières réalisations architecturales sèment la surprise et le désarroi dans les masses, je crois en toute conscience qu'elles expriment au contraire pleinement la civilisation technicienne que nous vivons. Le premier des arts peut reprendre, après un long sommeil, son rôle de conducteur, à la condition que l'esprit, le cœur et la matière s'allient. Faute de quoi, nous aboutirons à la science de bâtir et non à son Art qui est l'architecture.

Il faut dire également que les créateurs actuels bénéficient de l'évolution et de l'aboutissement de ces techniques. Ils leur doivent l'essentiel de l'originalité de leurs réalisations.

La sculpture s'est trouvée guidée aussi vers des formes nouvelles.

Comme en architecture, trop de formes et de tendances se succèdent. Les artistes cherchent la voie qui conduira à l'incorporation de la sculpture à l'architecture.

La peinture a également trouvé une expression nouvelle sous la forme non figurative. Nous savons que les peintres se sont inspirés de la nature, l'ont interprétée, déformée et même recrée selon leur imagination.

Que le « sujet » d'une œuvre picturale soit pris dans la nature, ou imaginé « hors nature », cela ne change pas le fond du problème.

Si une réalisation est valable au point de vue métier, elle appartient au domaine de l'Art, et si elle nous émeut, elle passe à celui des Beaux-Arts.

L'Art se définit comme la manière de faire une chose selon une certaine méthode, selon certains procédés. Il s'applique à de multiples activités humaines, concrètes.

Les Beaux-Arts concernent en ordre principal, l'architecture, la sculpture et la peinture et même la musique, et comportent une partie abstraite incluse dans le mot BEAU.

Que la musique soit du domaine des Beaux-Arts, Monsieur Arthur Grumiaux vient de nous le confirmer. Au nom du Comité je lui exprime mes plus vifs remerciements. C'est en hommage aux artistes et aux amateurs que le Magistrat de Bruxelles mettait dans cette maison en 1711 une chambre à la disposition des doyens des peintres, sculpteurs et tapissiers pour y exercer l'Art du dessin.

Il serait vain de faire l'éloge du dessin, la base de toute création artistique et technique, de faire appel à Platon pour l'éloge de l'œil : « La vue étant le plus lumineux de nos sens, le plus subtil des organes du corps ».

Et la Beauté que tant de philosophes ont tenté si souvent de définir ? Ne serait-ce finalement pour nous qu'une exigence supplémentaire, mais variée que l'homme a imposée de tous temps à certaines de ses activités. Exigence primordiale aux plus belles époques de l'Art et combien désintéressée. Exigence plus réduite à présent que d'autres préoccupations scientifiques ou matérielles sollicitent l'homme.

Et me voilà engagé dans le domaine abstrait, le plus difficile à exprimer.

Taine, dans sa philosophie de l'Art, nous dit que les grandes œuvres sont la résultante de trois forces : le milieu, le moment et la race.

Si nous constatons que ces forces sont en perpétuelle évolution et que nous y joignons les sentiments, l'imagination, et le talent des artistes, nous aboutissons, par l'infinité des combinaisons, à une conclusion réconfortante.

L'homme pourra toujours créer des Arts nouveaux et donner à la Beauté des expressions nouvelles.

Nous vivons une époque passionnante, exaltante qui comporte des avantages et des dangers pour les Beaux-Arts, proportionnés à la grandeur de l'Aventure.

Je veux aussi faire appel à un grand savant, médecin qui s'est penché sur notre civilisation technique et son esthétique :

Voici ce que dit le Dr Alexis Carrel :

« L'activité esthétique se manifeste à la fois dans la création et la contemplation de la Beauté. Elle est complètement désintéressée. La Beauté est une forme inépuisable de joie pour celui qui sait la découvrir.

» Le sens de la Beauté ne se développe pas de façon spontanée.

» Il n'existe dans notre conscience qu'à l'état potentiel.

» A certaines époques, dans certaines circonstances, il reste virtuel. Il peut même disparaître chez les peuples qui autrefois le possédaient à un haut degré. »

Dans ces circonstances variables, que devient le rôle d'une Ecole des Beaux-Arts ?

Je pense qu'elle doit rechercher continuellement, pour le conserver, ce qui est fondamental, développer ce qui existe à l'état potentiel. Analyser, décanter dans le temps présent ce qui semble valable, et en l'assimilant, assurer son continuel rajeunissement.

Certains critères pour l'enseignement artistique sont les mêmes que ceux de tout enseignement.

La voie ne devrait être prise que par ceux qui en éprouvent la vocation, le désir irrésistible.

L'Académie ne veut pas inféoder son enseignement à un mouvement artistique privilégié sous quelque forme que ce soit.

Toute pression ou dictature entraînerait une détérioration de ses aspirations, des talents qui peuvent s'éveiller, se développer chez ceux qui franchissent sa porte.

L'Art a un besoin vital de liberté, il appartient à l'artiste seul de s'engager, on ne peut sous peine d'étouffement lui imposer un dirigisme esthétique quel qu'il soit.

Je veux rendre hommage à tous les Directeurs de notre Ecole qui ont respecté ces principes — cette tradition. Des renseignements pris me permettent d'affirmer que déjà du temps du peintre Portaels, on enseignait les pratiques rigoureuses d'un métier. Un idéal collectif s'élaborait en conformité avec les aspirations de la jeunesse. Les directeurs : Victor Horta, J. Van Neck, H. Lacoste, L. Devos, M. d'Haveloose appliquèrent les mêmes principes.

Le rôle du maître n'est pas d'imposer ses vues, mais de découvrir la personnalité du débutant, de la suivre, de la guider, ce qui implique une attitude pédagogique.

Ceci impose également à l'Ecole le devoir de perfectionner son enseignement, de créer des sections nouvelles de façon à étendre l'orientation, de créer des voies plus nombreuses.

Les maîtres doivent encourager les élèves à voler de leurs propres ailes.

Une restriction est cependant à faire pour l'architecture.

La juxtaposition des réalisations architecturales, groupées ou isolées, forme le visage urbain, qui est imposé à tous.

Nous devons retrouver une discipline commune, librement consentie afin que le visage urbain retrouve, lui, sa grandeur dans l'ordre, sa beauté dans l'unité de sa diversité.

C'est avec une totale confiance dans l'avenir, que nous fêtons aujourd'hui le 250^e anniversaire de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles.



La tribune d'honneur pendant l'allocution de M. V. G. Martiny. Entourant M. L. Cooremans, Bourgmestre le lieutenant-colonel Hennequiau, représentant le Roi et M. Langui, directeur général des Arts, des Lettres et de l'Education populaire, représentant le Ministre de l'Education nationale et de la Culture; M. Rock, Chef de Cabinet adjoint représentant le Ministre adjoint de l'Education nationale et de la Culture et M. Baes, professeur honoraire, représentant le Recteur de l'Université Libre de Bruxelles.

Discours de M. MARTINY

Président de la Société des Architectes diplômés de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles.

Je suis vraiment confus d'être ici l'interprète de plusieurs dizaines de milliers d'anciens élèves qui de 1711 à nos jours confièrent leurs juveniles espoirs à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, pour remercier les édiles communaux d'avoir permis que l'on rappelât, avec le faste qu'elles méritent, les pages de gloire qui illustrent avec éclat les deux cent cinquante années d'existence de la doyenne des institutions bruxelloises, celle qui, par son enthousiasme sans cesse renouvelé, a la faveur d'être, malgré son très grand âge, une des plus vivantes de nos écoles.

Nombreux cependant sont ces Anciens qui, impatients des fruits de la vie, utilisèrent leur savoir à des fins d'emblée plus lucratives et renoncèrent, par là même, à la course aux lauriers que d'autres, plus persévérants, s'efforcèrent de conquérir.

C'est vers ces derniers — et leurs succès — que je voudrais me tourner plus particulièrement; eux qui, nourris des leçons de l'Alma Mater ont, par leurs œuvres, taillé les plus beaux fleurons de sa couronne.

Institution communale dès sa fondation, et née de la volonté des artistes de se libérer des servitudes des Métiers qui les confondaient avec les artisans au sein des mêmes privilèges, c'est à Bruxelles que l'enseignement de l'Académie verra s'éclorre les premiers talents qu'il a façonnés. On ne peut en effet écrire une histoire monumentale de la capitale sans évoquer à chaque page le nom d'architectes, de peintres ou de sculpteurs formés à notre Ecole.

La Renommée cependant n'est pas à usage exclusivement local et bien vite le travail de nos maîtres eut un grand retentissement, en province d'abord, à l'étranger ensuite. Creuset de tous les arts, l'Académie devint ainsi celui de l'amitié fraternelle entre étudiants de toutes races, de toutes couleurs. Qu'ils vinssent des bords de la Baltique ou de la mer Noire, de l'archipel nippon ou des plateaux de l'Iran, de Colombie ou d'Argentine, tous finissaient par parler la même langue : celle de l'Atelier.

Et cependant, quelle diversité d'expression ! Car malgré les apparences, la forme d'enseignement

adopté a toujours permis aux élèves de ne pas rester de simples disciples et de briller à leur tour de tous les feux de leurs intimes aspirations. Ce fut la loi déjà dans les jardins d'Academos où plusieurs doctrines affrontèrent le dogmatisme platonicien de base.

Telle fut très vite la règle de l'Académie où le sens du mot se modifia comme toutes choses pour ne plus désigner bientôt, pour le vulgaire, que les modèles proposés à la sagacité des artistes en herbe. Ce que l'on oublie trop souvent c'est que ces modèles, comme d'ailleurs l'optique des maîtres, ont toujours été sujets à révision.

Comment expliquer sinon, l'évolution de l'art en général, du sentiment artistique de notre pays en particulier ? Je n'en veux pour preuve que les grandes étapes de l'art occidental depuis deux siècles et demi : que ce soit à l'époque classique ou à la période romantique, de nombreux artistes formés à l'Académie de Bruxelles illumineront de leurs talents l'évolution inexorable des Arts plastiques. De l'impressionnisme à l'abstrait en passant par l'expressionnisme, le cubisme et le surréalisme, chaque étape est émaillée de noms de peintres ou de sculpteurs qui font honneur à notre vieille Ecole. De la copie servile ou électorale des monuments du passé à l'architecture contemporaine, le chemin parcouru est sans doute long. Mais il passe par les œuvres de Victor Horta, professeur d'architecture puis directeur de l'Académie... De nombreux architectes — et des meilleurs que nous connaissons — ne l'ont pas oublié... Et si parfois ils prennent figure de transfuges — le mot même d'académie étant resté à leurs yeux synonyme de beauté historique — ce n'est jamais sans émotion qu'ils se rappellent le temps passé dans les Ateliers de la rue du Midi.

Il fallait que ces choses fussent dites alors que l'Académie — devenue Royale entretemps — va entreprendre son deuxième quart de millénaire d'existence. Et de m'avoir permis de le dire, les dizaines de milliers d'anciens que j'évoquais tout à l'heure vous disent, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, de tout cœur, merci !

HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS

PAR LES MEDAILLES

I. — REGNE DE CHARLES DE LORRAINE Gouverneur des Pays-Bas



JACQUES
ROETTIERS
Argent
1768.



THEODORE
VAN BERCKEL
Argent
1778.



II. — LA REPUBLIQUE



CHARLES-FRANÇOIS
TREBUCHET
Modèle en plomb.



II. — REGNE DE GUILLAUME D'ORANGE

Premier roi des Pays-Bas



JOSEPH-PIERRE
BRAEMT
Argent
1817.



JOSEPH-PIERRE
BRAEMT
Argent
1817.



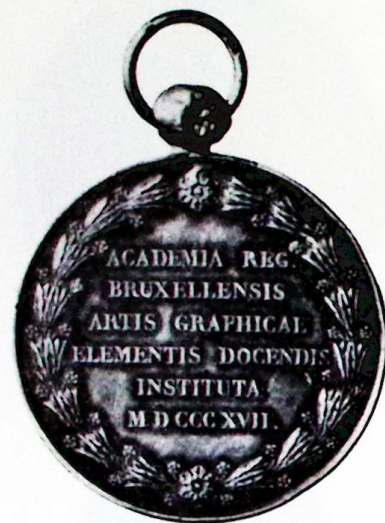
JOSEPH-PIERRE
BRAEMT
Argent
1818.



JEAN-HENRI
SIMON
Argent
1821.



IV. — REGNE DE LEOPOLD
Premier roi des Belges.



JOSEPH-PIERRE
BRAEMT

Argent
1833.



JOSEPH-PIERRE
BRAEMT

Argent
1835.



JOSEPH-PIERRE
BRAEMT

Argent
1839.



V. — REGNE DE LEOPOLD II
Roi des Belges



LEOPOLD
WIENER
Argent
1890-1891.



J. DILLENS et CH. VANDERSTAPPEN

Plaquette frappée en 1900 à l'occasion du centenaire de la réouverture des cours.
Bronze.

VI. — REGNE D'ALBERT
Roi des Belges



JULES-CLEMENT
CHAPLAIN
Argent
1910-1911.
(Diamètre 41 mm.)



VII. — REGNE DE LEOPOLD III
Roi des Belges



RAU
Bronze
1936-1937.



PAUL
DUBOIS
Vermell
1955.

PLAQUETTE DE LA VILLE
DE BRUXELLES



VIII. — REGNE DE BAUDOIN
Roi des Belges



GEORGES
DOBBELS
Bronze
1952.

PRIX KESSELS D'ARCHITECTURE



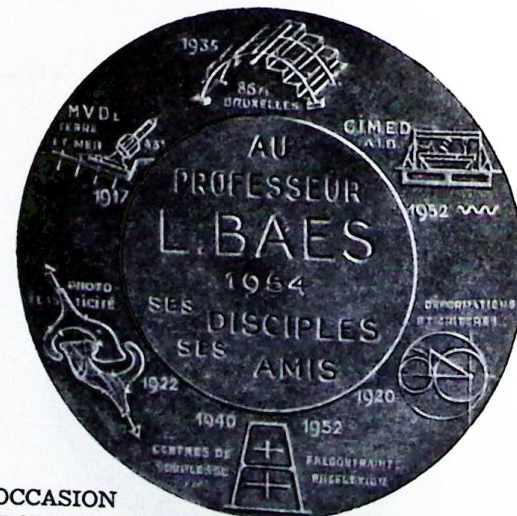
FERNAND
DE BONNAIRES
Esquisse en plâtre.

UN PROJET DE MEDAILLE
POUR LE 250^e ANNIVERSAIRE
DE L'ACADEMIE ROYALE DES BEAUX ARTS



MARNIX
D'HAVELOSE
Bronze.
1954.

MEDAILLE FRAPPEE A L'OCCASION
DE L'ELEVATION A L'HONORARIAT DU PROFESSEUR LOUIS BAES.



Il y a au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Royale à Bruxelles, une très riche collection de médailles, monnaies, sceaux et plaquettes de tous genres et de toutes natures, fort appréciée par les numismates et les sigillographes.

Parmi les innombrables pièces qui la constituent, nous en avons relevé une quinzaine de types différents qui se rapportent à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles.

Avec l'autorisation et l'aide de M. F. Baillon, conservateur-adjoint, nous n'avons pas hésité à reproduire ici ces bijoux qui retracent, à leur manière, l'histoire de la plus ancienne Ecole des Beaux-Arts de la capitale.

En attendant qu'un numismatographe se penche sur ces témoins, lointains rappels de l'art de Pisanello, nous avons donné pour chacun d'eux le nom du sculpteur, la matière utilisée, le millésime et, lorsque l'échelle grandeur n'est pas respectée dans les figures, la valeur du diamètre.

Puissent ces quelques pages éveiller l'intérêt des chercheurs.

V. G. M.



La vie estudiantine à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles

SI les Gouvernements changent, si les mœurs se modifient, si la vie sociale évolue constamment, il semble bien que la jeunesse soit éternelle et qu'elle se soit toujours manifestée par l'exubérance et la caricature de la Société dans laquelle elle évolue.

Aussi haut que l'on peut remonter dans l'histoire, les farces des escoliers ont toujours défrayé la chronique, amusé le philosophe, ennuyé le bourgeois et agacé les représentants de l'ordre.

Parmi tous les établissements scolaires, une école des beaux-arts, par définition, est peut-être le mieux désignée pour faire de ces esbaudissements un spectacle de choix : baptême des nouveaux, sauteriers ou pince-fesses, bals travestis ou cortèges, tout lui est sujet à travail d'imagination.

Quelle que soit le régime sous lequel il vit, l'étudiant des beaux-arts a toujours fait partie d'une catégorie humaine bien caractéristique : par son comportement à défaut de son habillement, il se reconnaît aisément parmi ses contemporains. Il est, par principe, adversaire des règlements, opposé aux honneurs, ennemi des préjugés.

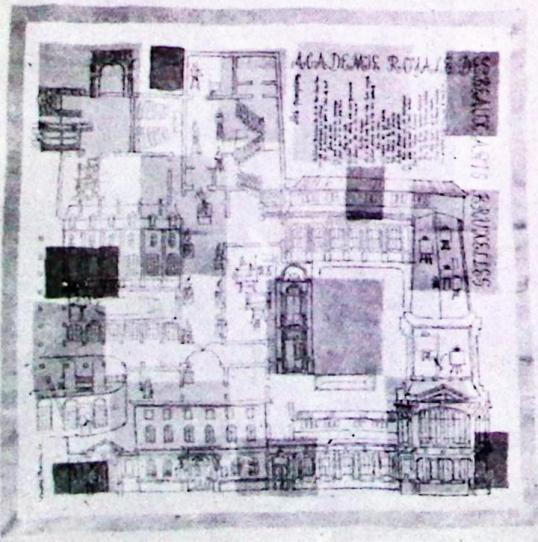
La vie en ateliers le prédispose d'ailleurs à la libre discussion de toutes choses : il profite des lumières de ses condisciples à qui il communique à son tour ses idées.

La présence, sous le toit de son école de modèles vivants l'habitue bien vite à la beauté du corps et enlève aux écarts de son âge toute idée libidineuse.

A la page de gauche. — Les étudiants dans la cour de l'Académie en 1896... avec la coiffure du temps. — « La Kermesse héroïque », affiche du 37^e bal travesti de l'Aca. — Relations... culturelle : réception de la grande Masse de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris en 1956. — « Le Mal-Axé » organe des étudiants architectes, Paris en 1956. — « Le Mal-Axé » organe de l'Académie. — « La des étudiants tout court ou des élèves de l'Académie. — « Les bizuths » se rendant au baptême en 1957.

Ci-contre. — Réception d'un « Ancien », Charles de Meuter, Grand Prix de Rome d'Architecture 1955.





Les architectes, comme les poètes et les peintres et les sculpteurs, à ce dernier angle, présentent cependant sur ceux-ci un avantage incontestable : ils ont le sens de l'organisation et partant, un plus grand esprit de corps. Groupés en association générale, disposant ainsi de divers moyens, c'est eux qui bien souvent mènent le jeu : visites de chantiers, voyages, festivités de toutes natures, édition d'un bulletin — très irrégulier il va de soi. Les étudiants en architecture sont aussi ceux qui ont le plus de cours théoriques. Ils sont « diplômables » et, de ce fait, sont obligés de considérer leurs études avec sérieux.

Une exposition de souvenirs, qui aura lieu à la Maison du Roi, Grand-Place, du 25 novembre au 17 décembre prochain, mettra l'accent sur la vie estudiantine à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Les quelques clichés qui illustrent ces pages montrent l'intérêt qu'il y aura à visiter cette exposition et aussi celui qu'il y aurait par des dons ou des prêts, à enrichir les collections.

A la page de gauche. — « Buses », melons et lavallières... toute une époque (1896). — « Une nuit au Cirque », affiche du 39^e bal travesti de l'Académie. — Affichette manuscrite annonçant un cours de M. Baes. — « Kong et Mat », affiche du 38^e bal travesti. — Carton d'invitation à une soirée musicale (1906). — Foulard imprimé, œuvre d'André Pasture, avec le plan de l'Académie et la chanson du « Pompier ». — Une sortie de propagande en faveur du bal travesti en 1935.

Ci-contre. — Scène d'un bal travesti à la salle de la Madeleine. — Même les « Anciens », dans leurs banquetts, se souviennent de leur Ecole et de la chanson du Pompier. — Autre scène d'un bal travesti. — Les « bleus » sur la route de la purification qui les mènera au serment suivant : « Sur mon honneur et ma conscience, je jure de me conduire loyalement pendant toute la durée de mes études, de porter assistance à mes compagnons pour autant que mes charges personnelles me le permettront; je jure de respecter les Anciens et d'apporter à leurs travaux mon aide bénévole chaque fois qu'il me sera donné de le faire; je prends l'engagement solennel de défendre partout et toujours le titre d'architecte et l'Enseignement de l'Ecole que j'ai librement choisie. Je consens, en cas de manquement, à me faire déclarer parjure et à quitter l'Ecole si sa réputation était entachée par ma faute ».



IN MEMORIAM

Si l'artiste traduit volontiers sur la toile ou dans la pierre les épopées qui font la gloire des armées, il est hostile, bien souvent, au métier des armes.

Mais survienne un événement qui mette la liberté de son pays en péril, il n'hésite pas à se défendre et, au besoin, de courir volontairement sus à l'envahisseur.

Nul ne saura sans doute jamais, ni le nom, ni le nombre d'anciens élèves de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles qui payèrent de leur vie leur amour de la liberté dans les innombrables batailles dont ils ont pu être témoins de 1711 à la proclamation de notre indépendance.

Mais nos souvenirs sont plus précis pour les deux dernières guerres : comme partout ailleurs en Belgique 1914-1918 et 1940-1945 sont gravés en chiffres de sang au fronton de l'Académie.

Le mémorial de marbre noir qui s'érige sur le mur entre les portes du secrétariat et de la direction dans le couloir d'entrée de l'ancien couvent des Bogards, ne rappelle cependant que le sacrifice des élèves, anciens élèves et professeurs morts pour la patrie durant le premier conflit mondial. Non pas que ceux de la dernière tourmente soient oubliés; le nombre des victimes fut tellement grand et la possibilité de faire la part des choses si difficile que, jusqu'ici, personne n'a pu faire un nécrologue même approximatif pour cette période.

Que le lieutenant-aviateur Robert Alexandre, mort en plein ciel, l'architecte Albert-Charles Servais, assassiné chez lui par des suppôts de l'occupant et l'étudiant Jean Van Goethem tué à l'ennemi pendant l'offensive libératrice, soient le symbole de tous ces Anciens de l'Académie, connus ou inconnus, qui moururent au combat, sous les bombes, dans les geôles ou dans les crématoires.

En ces journées commémoratives du 250^e anniversaire de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles, consacrons une pensée recueillie à tous ces beaux talents qui ne demandaient qu'à s'épanouir.

V. G. M.



Gardé par un moulage du Saint-Georges de Donatello, le mémorial de la guerre 1914-1918 à l'Académie Royale des Beaux-Arts à Bruxelles.

On y lit, au-dessous de celui du professeur Jean Demot, les noms des élèves ou anciens élèves.

E. Balister	J. Lepreux
Ph. Baucq	M. Levêque
J. Bodson	A. Loens
A. Bril	J. Marote
L. Brons	H. Mevis
G. Cailleau	G. Nyssens
L. Ceustermans	P. Pierard
M. Charles	H. Pierard
H. Ciselet	J. Pinte
M. Debruyne	A. Prince
L. Declercq	J. Remy
J. De Gheselle	Rik Wouters
R. Delahaye	J. Saintenoy
L. Deliens	A. Smeets
R. Dubois	E. Thielens
V. Evrard	L. Thumilaire
M. Faure	L. Tromont
C. Flamache	H. Vandeveld
L. Frischmann	E. Van Iseghem
P. Hankar	O. Van Loon
R. Hubert	G. Van Ooteghem
R. Langbehn	A. Van Roy
A. Laurent	E. Vermund
J. Lejaer	J. Vilain

Le "Keirekensmolen" de Pamel

sur la voie du salut

SI vous arrive, d'aventure, de rencontrer un de ces êtres d'exception rompu à toutes les disciplines, versé, au surplus dans les sciences humaines en général et dans la sociologie en particulier, se doublant de surcroît d'un fin psychologue et de l'interroger incidemment sur le comportement des masses face à une campagne de propagande quelconque, il vous confiera, peut-être, avec un rien de suffisance dans la voix et un brin d'ironie condescendante sur les lèvres que, si sur le plan individuel, l'analyse des mouvements de l'âme a déjà heurté et dérouté par sa complexité, plus d'un tempérament généreux, plus d'un caractère bien trempé, sur le plan collectif, au contraire, l'étude des réactions des foules, grâce aux fruits d'une expérience séculaire, peut aisément et sans grand risque d'erreur, être entreprise et qu'il est même loisible, à l'aide de statistiques, courbes et graphiques si chers à notre époque, de présager des conséquences d'une initiative dès l'instant où, débordant le cadre strictement privé, elle entre, en quelque sorte, dans le domaine public.

Sans nier les qualités intrinsèques dont regorgent ces éminents hommes de sciences que sont nos psychologues et sociologues dont les recherches et les enquêtes ont contribué et contribuent, peut-être plus que jamais, à l'enrichissement des connaissances humaines, nous nous posons quelquefois, et non sans scepticisme, la question de savoir, si, informé par exemple, du déclenchement de la campagne nationale en faveur de nos moulins déshérités, mis scrupuleusement au courant de tous les moyens d'actions envisagés, sachant, en outre, que les organisateurs n'hésiteraient pas, dans leur désir bien légitime d'aboutir coûte que coûte, à utiliser pour leur compte tous les procédés jouissant des faveurs du public — nous songeons notamment, au recours aux rallyes dont la vogue n'est pas sur le point de disparaître — nos vénérables savants auraient été en mesure de prévoir ou seulement de pressentir les heureux débordements d'une initiative qui, à l'origine, revêtait tous les caractères d'un slogan publicitaire à portée restreinte.

Qu'un dessein apparemment aussi désuet et suranné ait réussi à ébranler la lourde machine administrative au point de muer le simple encouragement moral et platonique que l'on était en droit d'attendre des pouvoirs publics en une coopération étroite et concrète n'aura pas manqué déjà de surprendre nos observateurs patentés. Qu'en outre, le public, plus sensible en général aux manifestations spectaculaires et bruyantes, plus à l'aise aussi dès que des valeurs matérielles et tangibles sont en jeu, ait vibré intensément au fur et à mesure que ce mouvement à caractère pourtant essentiellement culturel et sentimental déroulait ses phases, aura achevé de dérouter nos distingués analystes. Non sans raison d'ailleurs. Par quel sortilège, ce qui au départ, ne devait susciter qu'un vague sentiment de curiosité s'était-il métamorphosé en un engouement quasi général du public à telle enseigne que les demandes de renseignements d'abord, les offres de parrainage ensuite ne tardaient pas à affluer en nos bureaux, groupant des quémandeurs de tous rangs et de toutes conditions. Telle tour amputée de ses organes et n'offrant plus aux regards apitoyés des passants qu'une façade lépreuse, lésardée, si pas béante se voyait l'enjeu d'une compétition inattendue. Telle carcasse informe et vermoulue destinée à alimenter, à brève échéance, nos fourneaux rustiques faisait brutalement l'objet d'une surenchère pour le moins insolite.

Tel propriétaire jusqu'alors insouciant ou apathique, prenant brusquement conscience de la valeur culturelle du patrimoine dont il était dépositaire, alertait les services de la Fédération touristique, sollicitant conseils et directives dans la lourde tâche de préservation ou de conservation de son bien qu'il s'était assignée.

Ainsi par un de ces élans impulsifs de l'âme populaire, nos vieux moulins n'ayant souvent pour toute parure que leurs misérables oripeaux éveillaient une dévorante envie là-même où l'on s'attendait à ne voir surgir qu'une bienveillante pitié. Il serait, toutefois, imprudent de tenter d'évaluer l'ampleur et la

portée exacte de cette prise de conscience à l'aide de notre seule aune. En effet, à côté des nombreuses prises de contact, à côté des longues et parfois pénibles tractations pour lesquelles notre Fédération offrit spontanément son arbitrage, que d'accommodements particuliers, qu'il convient, sous peine de fausser les résultats globaux, d'inscrire au bilan de cette prestigieuse campagne, furent réalisés, en l'absence d'intervention directe de notre organisme. Nous songeons, ici, au cas typique, du Keirekensmolen de Pamel dont l'émouvante aventure mérite d'être contée.

Né de père inconnu — le nom du maître charpentier de ce moulin qui conjugue, avec tant de bonheur, élégance et sobriété n'est point parvenu jusqu'à nous — le Keirekensmolen n'occupa pas toujours, loin s'en faut, le site actuel de Pamel. Originaire des confins de la Wallonie, à proximité de la frontière française où il vit le jour vers l'an de grâce 1700, il fut avec tous les égards dus à sa noble race, démonté vers 1773 pour être réédifié sur le territoire de Liedekerke, au lieu-dit Impegem où il était, à l'époque, placé sous la tutelle d'un certain Van der Kelen. Vouée, par destination, au service de la communauté, notre petite usine coula par la suite des jours paisibles. Toutefois, en 1884, alors que le meunier Auguste Rydant veillait jalousement sur sa destinée, un drame faillit compromettre sa fructueuse carrière et priver, à jamais, le ciel brabançon d'un de ses plus éloquents témoins. Surpris, au cœur même d'un ouragan d'une acuité exceptionnelle, il fut littéralement soufflé du sol et projeté violemment sur la chaussée voisine. Méconnaissable, ravalé au rang de marionnette désarticulée, sa carcasse tordue, couverte de meurtrissures, il ne pouvait plus compter, pour renaître à la vie,

que sur un grand courage et un grand amour. Auguste Rydant, qui vouait à son enfant adoptif, un culte où se mêlaient tendresse et dilection, cristallisa ses vertus.

Sous la garde vigilante d'Auguste Rydant d'abord, de son fils Hector, ensuite, notre moulin allait connaître une seconde jeunesse. Mais d'autres adversaires bien plus féroces, bien plus impétueux que les cyclones et la foudre, ses ennemis héréditaires, surgissaient déjà à l'horizon. La seule évocation de leurs

noms : vapeur, électricité, broyeurs à cylindres signifiait son arrêt de mort. Tandis que ses frères tombaient par centaines sous les coups de boutoirs répétés d'une civilisation axée sur la rentabilité et la production à outrance, grâce à la fidélité farouche qu'Hector Rydant vouait à l'ancien système de mouture, notre vétéran se jouait de tous les cataclysmes. Un jour, pourtant, Hector mourut, terrassé par une crise cardiaque et ne laissant aucun héritier apte à reprendre le flambeau. La situation, cette fois, paraissait sans issue lorsqu'un membre d'une des plus augustes dynasties de meuniers qu'abrita la

terre brabançonne, les Van Nuffel, surgissant, tel un paladin des temps héroïques, prit sur lui d'assurer la relève. Périlleux privilège car, dans l'intervalle, les intempéries avaient aveuglé et allègrement poursuivi leur œuvre corrosive et destructive.

Incontinent, le nouvel acquéreur, Henri Van Nuffel s'attela fébrilement à la tâche de redressement. C'était en novembre 1938. En dépit de quelques retouches et réparations qu'un esthéticien aurait qualifiées de malencontreuses, notamment le carton bitumé garnissant sa toiture, notre géant débonnaire avait retrouvé son lustre d'antan. Mais le sort semblait vouloir s'acharner sur ce patriarche. Un rideau

d'arbres, planté dans le jardin, lequel le meunier n'avait jusqu'alors accordé qu'une attention très relative, prit peu à peu des proportions inquiétantes. La situation se compliqua singulièrement lorsqu'au lendemain du déclenchement de la seconde guerre, les lois rigides de l'occupant interdirent aux meuniers tout travail de nuit. Désormais, le vent devenait la denrée rare, coûte que coûte il fallait le saisir pendant le jour et tout obstacle, comme l'était cet écran arborescent, risquait de compromettre à la fin l'équilibre et le rythme de l'exploitation. Illustrant le proverbe « Aux grands maux, les grands remèdes », Henri Van Nuffel s'en alla, sur le champ, quérir un emplacement plus propice aux activités de son moulin. Il le trouva à 300 mètres de là sur le territoire de Pamel, au sommet de ce gracieux mamelon dénommé Keirekensberg. Assisté de ses frères eux aussi rompus à la tâche de meunier et de charpentier, Henri eut tôt fait, par une chaude journée d'août 1941 de démonter son moulin. La réédification alla bon train et bientôt, la commune de Pamel, déjà fière à juste titre d'abriter ce gracieux moulin du Zouave Pontifical, se vit doter d'une seconde unité non moins séduisante.

Le temps passa. Le calme succéda à la tempête. Un à un, à bout de forces, nos héroïques moulins, qui avaient donné durant l'occupation, le meilleur d'eux-mêmes, rendaient l'âme. Mais le Keirekensmolen altier et impavide tenait toujours. Le jour vint cependant où Henri Van Nuffel, se pliant à son tour aux exigences draconiennes de la technique moderne, immobilisa son moulin pour se retirer à Neigem et y exploiter une petite minoterie à cylindres. Nous étions en 1954. Alors s'entama un combat sans merci entre un petit moulin qui ne voulait pas mourir et une armée d'éléments déchainés qui, liés par un pacte diabolique, s'acharnaient à sa perte. Epuisante, la lutte dura plus de cinq ans. Son issue paraissait ne point faire de doute lorsque galvanisés par notre campagne en faveur des moulins et ayant pour tout bagage un idéal à toute épreuve et de l'enthousiasme à en revendre, deux jeunes Bruxellois, Daniel et Claire Housiaux, de passage à Pamel et

séduits par l'étrange et envoutante poésie que le Keirekensmolen dégageait toujours malgré ses plaies béantes, décidèrent de l'arracher à l'affreuse destinée qui le guettait. S'en étant rendus acquéreurs en janvier 1961, ils n'ont cessé depuis cette date de lui prodiguer les soins les plus attentifs, lui sacrifiant même tous leurs loisirs.

Ainsi un grand amour a engendré une grande espérance. Mais les frais résultant de l'entretien et les charges afférentes à la restauration sont écrasants et pèsent bien lourdement sur les épaules d'un jeune ménage. Cruel et angoissant dilemme. Serait-il donc possible qu'au cœur même du XX^e siècle qui se proclame social et humanitaire, une initiative aussi noble, aussi pure, aussi sublime puisse demeurer sans lendemain et que, faute de moyens financiers, nos valeureux pionniers doivent se résoudre à jeter le manche après la cognée ? A nous de répondre, en notre âme et conscience.

Y. B.

... et le moulin du Zouave Pontifical confèrent au paysage de Pamel la plus exquise des parures. (Photo de Sutter.)



Le « Keirekensmolen »...

(Photo de Sutter.)





L'église romane d'Orp-le-Grand (XII^e siècle) bâtie en forme de croix latine.

(Photo Ooms.)

A Orp en Hesbaye brabançonne

DES MONUMENTS ET DES SITES

NOUS avons dit, précédemment, que l'église romane d'Orp-le-Grand justifiait, à elle seule, le déplacement.

Cette église semble être issue de la grande éclosion architecturale du XII^e siècle mais certains archéologues assignent cependant, à certains de ses murs, une plus grande ancienneté. Des fouilles récentes ont démontré que deux sanctuaires ont précédé l'actuel. Le dégagement de la base des piliers et des murs des bas-côtés et des croisillons a permis la mise au jour des fondations d'une église antérieure. Poursuivies systématiquement, les recherches permirent la découverte, à 1 m 80 de profondeur, des substructions d'un temple plus ancien encore, temple orienté selon l'axe Sud-Est/Nord-Ouest alors que l'église actuelle est orientée, comme celle l'ayant immédiatement précédée chronologiquement, d'Est en Ouest.

La première église, ainsi qu'il ressort des

conclusions des archéologues, possédait déjà trois nefs et ses proportions étaient sensiblement les mêmes que celles des sanctuaires postérieurs. Il est permis de croire qu'elle a été édiflée à l'époque de sainte Adèle, peut-être même par celle-ci, pour les besoins monastiques et paroissiaux ainsi que pour ceux du culte de saint Martin, anciennement fort répandu. Cette première église doit avoir disparu à la suite des attaques normandes.

A l'église élevée en l'honneur de l'apôtre des Gaules, probablement à l'initiative de la sainte hesbignonne, succéda un temple nouveau, construit au IX^e ou X^e siècle. A cette époque, il est vraisemblable que le développement de la piété pour sainte Adèle fit compensation au recul du culte rendu à saint Martin, justifiant le maintien des vastes proportions du sanctuaire primitif.

Vers le XII^e siècle, les Orpiens entreprirent la construction de l'église actuelle. Bâtie en forme de croix latine, elle comporte six travées sou-

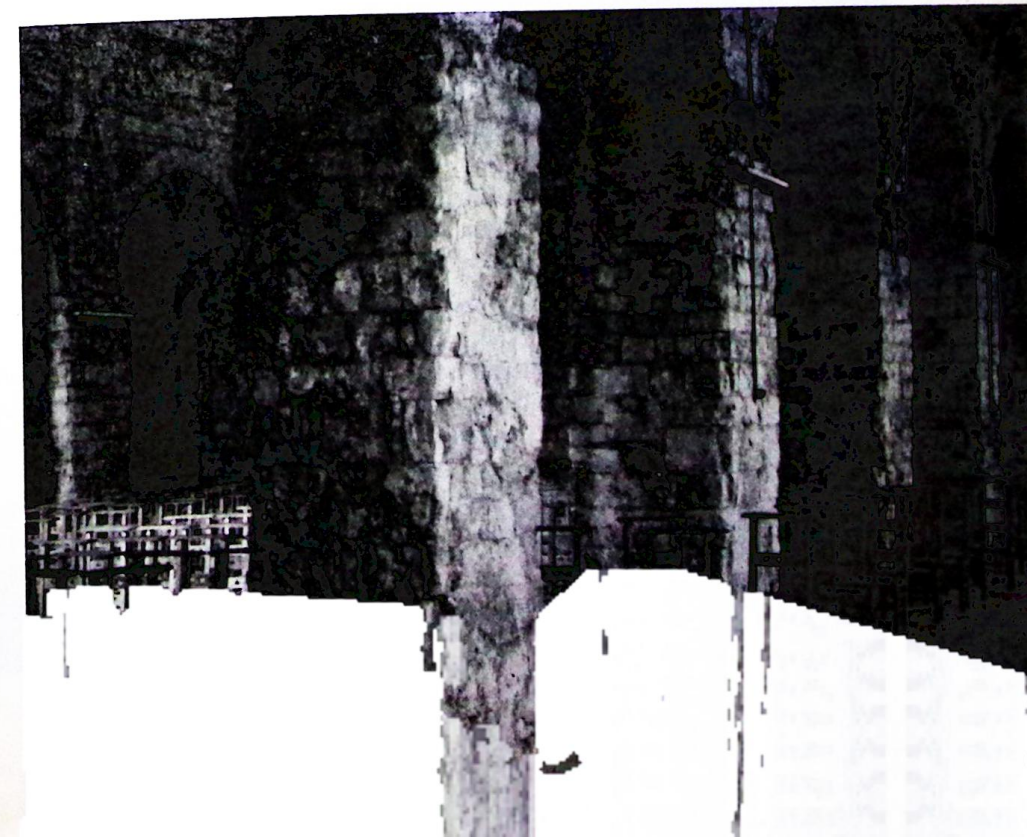
nues par d'épais piliers carrés. Certaines particularités architecturales, notées et relevées au sujet de ce splendide édifice romain décrit de long en large — ainsi que nous l'avons signalé déjà — par le chanoine Kempeneers, ancien doyen d'Orp, aux pages d'une brochure qu'il est aisément possible de se procurer sur place.

Incendiée en 1674, restaurée au XVIII^e siècle après le passage dans la région des armées des Deux-Couronnes et des troupes du duc de Marlborough, l'église d'Orp, qui avait échappé à la destruction en 1914 (bien que de furieux combats se soient déroulés dans les environs, notamment les 12 et 13 août, entre les troupes belges — dont le 2^e Chasseur à cheval — et les soldats allemands — précédés de pelotons de uhlans —), a été gravement endommagée, en 1940, par des bombes incendiaires larguées par les avions portant la croix gammée. Les murs seuls échappèrent aux flammes. Les reliques de sainte Adèle, les vases sacrés, la plupart des ornements liturgiques, les antiques bannières de procession et deux des douze médaillons d'apôtres attribués à Laurent Delvaux et provenant de l'abbaye d'Heylisse (ces deux médaillons, représentant saint Pierre et saint Jacques, ont été replacés dans le chœur) ont heureusement été sauvés de la destruction par le clergé local aidé des paroissiens.

En dépit des démarches entreprises de bonne heure en vue de la restauration de l'édifice, la

mise en état de celui-ci devait tarder longtemps et, à l'heure où nous écrivons ces lignes, elle se poursuit activement. Pendant de nombreuses années, l'édifice demeura dans un état de total abandon. Grâce à l'intervention du Ministre Behogne, il reçut un nouveau toit. Commencés en octobre 1947, les travaux se poursuivirent jusqu'en juillet 1948. Puis, comme la perspective d'une restauration totale semblait exclue dans un avenir plus ou moins proche, les habitants d'Orp décidèrent, à l'appel de leur doyen, l'abbé Poskin, de reconstruire l'œuvre issue du travail communautaire et personnel de leurs ancêtres. Ils déblayèrent et égalisèrent le sol, coulèrent un lit de béton destiné à remplacer le pavement détruit, refirent le chœur et le meublèrent, placèrent l'éclairage... Ces travaux furent menés avec célérité. Tant et si bien que, dès le 24 octobre 1948, l'église fut rendue au culte par le Cardinal Van Roey.

L'œuvre des Orpiens demandait à être poursuivie, complétée, parachevée. Les crédits nécessaires à l'achèvement de la restauration accordés enfin en mai 1958, les entrepreneurs furent invités à présenter leurs soumissions. L'ouverture de celles-ci eut lieu le 11 juillet 1958. L'adjudicataire désigné, les travaux furent entamés bientôt. Ils devaient être terminés dans un délai de 400 jours. Leur objet ? Renouvellement partiel ou restauration des parements en grès siliceux ou



Massifs piliers carrés qui soutiennent les travées de l'église.

(Photo Ooms.)



La chapelle Sainte-Adèle, oratoire du XIX^e siècle.
(Photo de Sutter.)

en tuffeau, restauration de la tour Nord avec son beffroi et sa flèche, le crépissage des murs du chœur, des bas-côtés et des bras du transept, reconstruction de l'arcade triomphale entre la nef et le croisillon, placement de vitraux, etc...

Vieux moulin à eau en bordure de la Petite Gette à Orp-le-Grand.

(Photo de Sutter.)



Si l'église romane d'Orp-le-Grand est le principal élément d'intérêt de la triple agglomération, voire de la région, il n'est toutefois pas le seul. Nous avons parlé, dans notre précédent article, de la chapelle Sainte-Adèle, proche voisine de la source miraculeuse où les pèlerins d'octobre viennent puiser de l'eau pour s'en laver les yeux. Edifié en 1895/1896, cet oratoire néo-gothique, construit en briques, est ombragé par un vieux tilleul et surmonté d'un léger clocheton. Au-delà, c'est la campagne aux sillons parallèles, la grasse campagne du blé, de l'avoine et de la betterave. C'est la Hesbaye décrite par Désiré-Joseph d'Orbaix dans ses livres et chantée, à la pointe du pinceau, par Armand Knæpen.

Il faut voir également, à Orp-le-Grand le vieux moulin dressant sa massive architecture au bord de la Petite Gette, quelques anciennes et rustiques maisons dont certaines se parent de lierre ou de vigne-vierge, le beau monument aux morts et, surtout, la vaste cure, récemment restaurée à l'intervention de l'Administration communale. Composée de deux bâtiments reliés entre eux par une arcade, entourée d'un vaste parc fleuri auquel succède un verger, cette cure date de 1721 — en ce qui concerne les dépendances — et de 1788 — en ce qui concerne le corps d'habitation. La construction de 1721 fut, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, occupée par les délégués de l'abbaye d'Heylissem chargés de la perception de la dîme.

La commune d'Orp, qui s'étend sur 917 hectares — dont 732 de cultures ! —, groupe, ainsi que nous l'avons dit, trois agglomérations : Orp-le-Grand, Orp-le-Petit et Maret. Orp-le-Grand a l'aspect d'un gros village axé sur une grand'rue à une des extrémités de laquelle se trouve Orp-le-Petit, hameau industriel possédant plusieurs ateliers et usines dont une sucrerie, et à l'autre bout de laquelle s'étend le hameau, plus campagnard, de Maret. La gare, qui met la triple agglomération en communication avec Landen, Gembloux et Tamines, se situe entre les deux Orp.

Outre ses ateliers, ses usines, sa sucrerie et leurs hautes cheminées, outre quelques grosses fermes — dont celle de Tongerlo — solidement implantées dans la terre nourricière, Orp-le-Petit possède une intéressante église dont certaines parties remontent au XIII^e siècle. Le chœur et la

sacristie sont classés, pour être restaurés par un recteur désigné par l'abbé de Tongerlo, cette église est éclairée par d'élégantes fenêtres ogivales et est portée par des arcs cintrés soutenus par des colonnes coiffées de chapiteaux pseudo-corinthiens. L'autel est orné d'une vieille statue de la Vierge et date, selon un chronogramme, de l'an 1725.

Enfoui dans la verdure au confluent de la Baquelaine, qui vient de Lincent, et de la Petite Gette, Maret tire son nom de « marescum », qui signifie « marais ». Ce hameau, au-delà duquel commence la province de Liège, est groupé autour d'une petite église construite en 1780 et à l'ombre de laquelle s'étend un assez vaste cimetière. Deux nouveaux vitraux viennent d'y être placés à l'initiative du nouveau doyen d'Orp, l'abbé Simon, précédemment vicaire à Saint-Josse-ten-Noode.

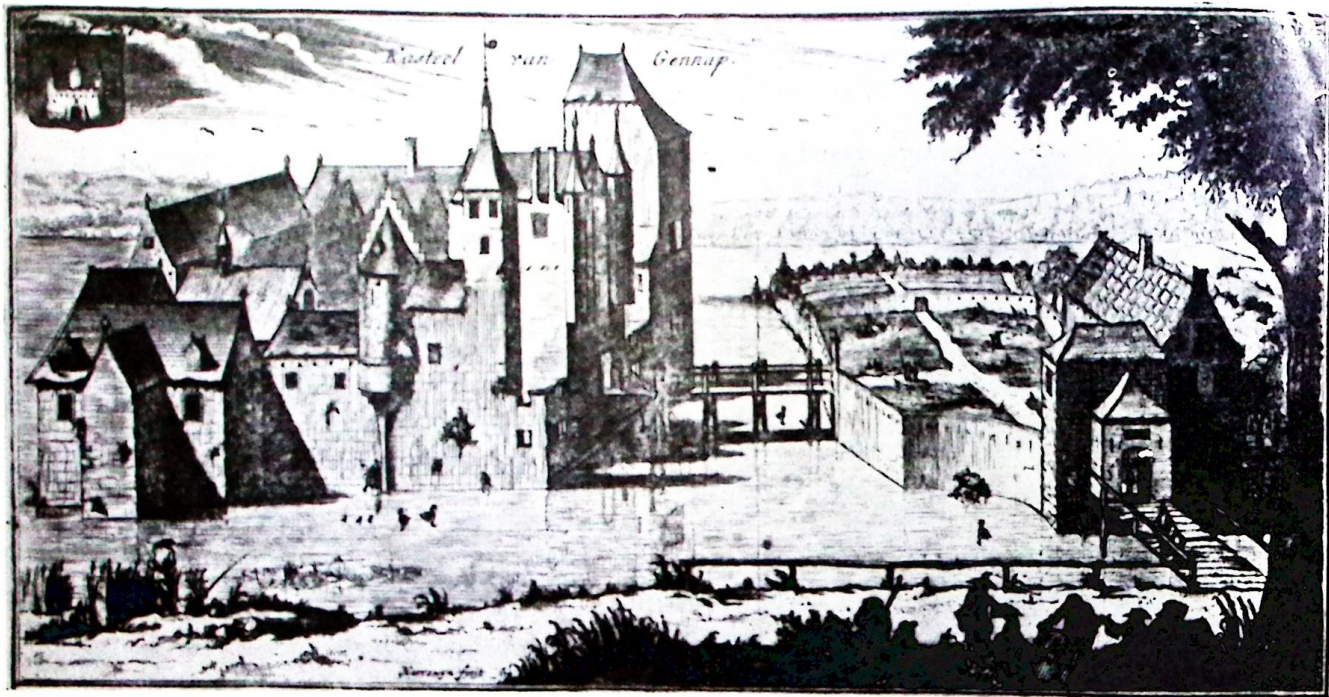
À Maret, petit hameau d'Orp, la Petite Gette se laisse emprisonner dans le moulin Verbiest dont ses eaux s'échappent en écume blanche...

(Photo de Sutter.)

À côté des monuments, il y a les sites, quantité de sites pittoresques et d'une aimable fraîcheur. La Petite Gette anime, de ses reflets, des coins de nature dignes de tenter les pinceaux du peintre. Sinueuse, peu profonde, lissant de souples et herbeuses chevelures, elle coule à travers la campagne, se laisse emprisonner dans un bief dont ses eaux s'échappent en écumant, passe sous un pont, longe une ferme, mire quelques arbres dont les fûts s'élèvent presque rectilignes ou une file de saules penchés dont les feuilles argentées frissonnent au vent. Des chemins coupent à travers champs, s'en vont vers quelque grosse métairie ou s'éloignent en direction d'un clocher se profilant au loin sur le ciel. Il fait calme. Rien ne trouble la paix de ces lieux si ce n'est, parfois, le strident appel d'un train dont un nuage de fumée blanche signale là-bas la fuite. Que nous voici donc éloignés de la ville et de son perpétuel vacarme d'autos et de tramways !

Joseph DELMELLE.





GENAPPE

et la tragédie de 1815

Un hommage au général Duhesme

SI la naissance, le développement, l'épanouissement et le lustre des nations, des villes ou des bourgades avaient été directement et exclusivement fonction de l'étendue plus ou moins grande des territoires qui les abritaient, bien des postulats sur lesquels s'appuie, aujourd'hui, toute analyse historique auraient été réduits, à jamais, à néant pour faire place à un flot impétueux de situations paradoxales. C'est ainsi que la geste sublime de la Grèce antique dont le legs fabuleux marque encore de son empreinte indélébile notre civilisation contemporaine aurait été amputée, dans nos manuels scolaires, de son essence même et ramenée à rien. Muets aussi auraient été nos ouvrages d'histoire les plus sérieux sur les débordements fanatiques des cavaliers d'Allah qui, au seuil du moyen âge firent

frissonner l'impavide Europe et mirent le monde à deux doigts de sa perte. En revanche, nos historiens patentés se seraient vus astreints, en vertu du principe du dosage proportionnel, à consacrer de longs et fastidieux chapitres vantant les mérites des steppes sibériennes, des pampas sud-américaines, de la jungle asiatique ou encore de la brousse africaine. Bien plus, appliqué à notre pays, cette norme aurait eu pour conséquence immédiate de rayer de nos atlas, l'agglomération de Genappe, qui, avec ses 59 hectares de superficie et son titre de plus petite commune de Belgique n'aurait, certes, pas trouvé grâce auprès de nos censeurs et se serait vu refuser jusqu'à la faveur d'une simple anecdote voire d'une modeste mention marginale. Jamais le souvenir du prestigieux château de Genappe, une des résidences

favorites de nos princes, et qui, au cours de sa tumultueuse carrière, fut tour à tour office de demeure de plaisance, de prison, de forteresse et même de refuge, ne serait parvenu jusqu'à nous. Jamais nous n'aurions appris comment, en 1508, il accueillit dans ses murs une colonie de juifs terrorisés et traqués par la populace conduite par des aventuriers irresponsables se découvrant subitement une âme de croisé. Jamais, il n'aurait été en mesure de nous confier avec quelle fierté il ouvrit ses portes au dauphin de France, le futur Louis XI, qu'un profond différend avec son père, le roi Charles VII tenait momentanément éloigné de sa terre natale; avec quel désespoir, il assista, impuissant, aux derniers jours du jeune Joachim dont le corps repose encore sous les voûtes altières de Notre-Dame de Hal, avec quel sentiment d'allégresse et quelle explosion de joie, il salua, quelques mois plus tard la naissance de Anne de France, dont le mari, Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu devait, plus tard, gouverner, avec infiniment de sagesse, la France durant la minorité de Charles VIII. Jamais non plus, ce majestueux castel n'aurait trouvé audience pour écouter le récit des afres qu'il connut à l'annonce de son démantèlement entrepris en février 1671, pour raison militaire, sous la haute direction du comte de Monterey, gouverneur général, pour communier à son agonie, pour compatir à sa mort.

Mais bien au-dessus de ces réminiscences souvent hautes en couleurs, si Genappe ne nous avait pas été conté, c'est toute une tranche d'histoire à la fois palpitante et tragique, sublime et écœurante, cristallisée autour de ces lugubres journées de juin 1815 qui aurait été refusée à la méditation de nos générations. C'est la plus indescriptible mêlée de tous les temps qui aurait été maquillée et amputée de ses tenants et de ses aboutissants au point de rendre son déroulement incohérent et indéchiffrable aux yeux du commun des mortels. C'est d'abord le 16 juin l'étonnement des habitants de la paisible villette devant le défilé des troupes de Wellington marchant vers les Quatre-Bras à la rencontre de quelque mystérieux rendez-vous, leur perplexité en les voyant, vingt-quatre heures plus tard, refluer, non sans nervosité en direction de Bruxelles, leur ahurissement en apercevant, sur les talons des troupes alliées, de fringants cavaliers français, le regard brillant d'une étrange lueur, leur angoisse croissante en entendant les canons tout proches vomir leurs boulets quelque part, du côté de Waterloo, leur terreur enfin mêlée d'horreur et de pitié devant l'effroyable bousculade d'une armée en déroute, piétinant tous sur son passage dans ses efforts désordonnés pour atteindre ce minuscule pont qui enjambe la Dyle et qui symbolisait pour elle cette porte étroite s'ouvrant sur le salut tandis que dans la sinieuse rue, rouge de sang, aux appels et aux plaintes des blessés ne répondait plus que le râle des agonisants.

Si Genappe ne nous avait pas été conté, jamais l'administration communale n'aurait été en mesure

d'évoquer comme elle le fit, avec un réel sens de la dignité, le 2 octobre dernier, le souvenir d'un authentique soldat, probe et valeureux, le lieutenant-général comte Duhesme, commandant de la Jeune Garde napoléonienne dont la glorieuse carrière, sublimée par le sacrifice, fut brutalement interrompue, le soir du 18 juin, sur le seuil même d'une auberge de renom à l'enseigne « Au Roi d'Espagne ». Comme un lion, le général Duhesme à la tête de ses 4.000 hommes s'était battu dans Plancenoit en flammes, face à des Prussiens disputant chaque pouce de terrain, chaque pan de mur, chaque tombe du cimetière avant d'être frappé à son tour par l'aveugle destin. Transporté agonisant au « Roi d'Espagne » où dans un sursaut d'humanité qui tranchait singulièrement avec les sévices innombrables et immondes qui présidèrent à l'atroce boucherie, Brieske, chirurgien attaché à la personne de Blücher, le soutint dans ses derniers moments en lui prodiguant des soins empressés. Le destin lui épargna l'ultime et humiliant affront de voir son empereur réduit à merci. Duhesme mourut, le 20 juin à 2 heures du matin emportant avec lui ses dernières illusions.

Par privilège, sa dépouille fut déposée, le jour même, au cimetière voisin, jouxtant l'église paroissiale de Ways où, plus tard, sa femme fit ériger un monument funéraire portant cette épithète touchante dans sa simplicité : « Sa veuve et ses enfants ont mis sous la protection de ce saint lieu et des braves de tous les pays la dépouille du guerrier intrépide qui fut le modèle des époux et des pères. » Une à une, les années ont passé, le cimetière de Ways fut désaffecté mais la tombe du héros, que des mains pieuses et anonymes fleurissent régulièrement, demeure toujours, défilant les siècles. Ce fut encore vers ce coin de terre sacrée que, précédée de la société folklorique de Gosselies groupant les fantassins du 112^e régiment d'infanterie, convergea, en ce beau dimanche d'octobre 1901, toute la population de Genappe où un suprême hommage fut rendu à la mémoire de l'impavide soldat. Puis nos pèlerins, en une silencieuse et émouvante théorie regagnèrent Genappe où leur maître dévoila, en présence de nombreuses personnalités, une plaque commémorative apposée sur la façade de l'ancienne auberge du Roi d'Espagne et portant gravée cette inscription : « Le général français comte Duhesme, commandant la Jeune Garde Impériale, blessé à Plancenoit, mourut ici, le 20 juin 1815 ». Qui nous dira, un jour, par quel prodige, ces simples mots, dépouillés de tout académisme au point de friser la sécheresse, résonnent plus intensivement à nos oreilles que ne le ferait le plus enflammé des panégyriques ou le plus di-thyrambique des éloges. Peut-être, parce que le véritable héroïsme n'a cure de la gloire et de la renommée, lui qui s'abreuve aux sources de la modestie et se pétrit au seul contact du quotidien.

Y. BOYEN.

**DU NOUVEAU AU QUARTIER
DES BRIGITTINES**

Il serait puéril de le nier. La question de la préservation et de la restauration ou plus exactement l'architecture de nos villes et de nos villages est à l'ordre du jour. Instaurant l'unanimité des suffrages sur l'absence de son caractère, elle partage dans la presse la vedette avec les procès de pollution, les performances sportives, les réseaux de la politique internationale ou le précompte avec une si parfaite constance qu'elle n'échappe plus qu'à l'entêtement des bécotés patrons et... des poètes. Il ne s'agit pas de semaines sans que nos quotidiens à gros ou moyen tirage ne sachent leurs pages fines limer avec mission formelle de ramener, à tout prix, la conscience exclusive que l'on s'empresse de tirer sur plusieurs colonnes avec l'appui de statistiques démentées. Déjà le grand public a été familiarisé avec la terminologie de cette branche jadis réservée aux seuls initiés. La querelle qui oppose, dans le secteur plus spécifique de la restauration de nos monuments historiques, les maximalistes aux minimalistes n'a plus de secrets pour lui. Il connaît la volonté bien arrêtée des premiers de voir la forme primer la matière et les efforts qu'ils déploient en vue de restituer aux édifices, confiés à leurs mains, leur configuration initiale. Il connaît aussi le souci des seconds de conserver les bâtiments tels qu'ils sont parvenus jusqu'à nous avec leurs ajouts, leurs transformations voire les fantaisies qui ont prêté à leurs métamorphoses.

De même dans le domaine du maintien des vestiges du passé, à la poursuite des extrémistes, insensibles au charme, à la poésie ou même à la valeur intrinsèque de nos monuments qui ne conçoivent l'agencement rationnel de nos cités modernes que sous la forme de nouveaux « Brasilia » fait front la région des conservateurs, des adulateurs des siècles revotus qui, obnubilés par le culte des ancêtres et hermétiques face aux problèmes de salubrité publique ou aux impératifs sociaux nés du rythme sans cesse accéléré des affaires, n'acceptent, sur le plan quantitatif, d'autres critères que celui de l'ancienneté même si l'édifice litigieux n'est qu'un palé démantelé des productions de son temps même si son maintien « in situ » risque de compromettre l'harmonieux épanouissement de nos grandes agglomérations.

Par bonheur, entre ces deux tendances dont le radicalisme et l'intransigeance constituent la pierre d'achoppement à tout colloque constructif s'étoffe, pour l'instant, un bloc modérateur groupant dans son sein des sommités du monde scientifique et artistique qui, dégagés de tout parti pris, s'efforcent d'élaborer un programme d'action où les exigences d'un urbanisme axé sur la décongestion des villes et la suppression des entraves à la circulation routière s'imbriqueraient harmonieusement dans une politique réaliste de préservation de nos monuments et sites.

Est-ce dans cette voie que s'oriente l'Administration communale de Bruxelles dans son plan d'aménagement du quartier des Brigittines ? Sur la base des renseignements que nous avons pu glaner, l'intention de la Ville consisterait, dans ses grandes lignes, à créer, dans ce secteur où fourmillent quantité d'habitations vétustes, un centre de construc-

tions sociales qui serait égayé de jardins, carrés de verdure et plaines de jeu tout en conservant, aux abords de l'église de la Chapelle, plus précisément entre le sanctuaire et l'église des Brigittines, un noyau d'immeubles où serait ménagée la note archaïque qui fait la séduction de ce quartier. Jusqu'à présent toutefois, seul l'avenir de l'église des Brigittines paraît assuré. Le joyau architectural est, en effet, appelé, après restauration, soit à être aménagé en musée de folklore local soit à être mis à la disposition du service des archives de la ville.

« Tout est question de mesure » proclama, un jour, M. V.-G. Martiny. Soudain, à l'instar du distingué directeur du Service technique des Bâtiments de la Province de Brabant, que ce sens de la mesure et de l'équilibre allié à une saine audace gouverne la pensée des reconstructeurs de ce coin éminemment pittoresque où survit toujours l'âme du Vieux Bruxelles.

RECTIFICATION

La photo publiée en page 6 de notre numéro d'octobre 1961 et illustrant l'article de notre collaborateur Jean Cette, intitulé « Le Destin du Sablon » ne concordait pas avec les indications du texte. Déjà, la pioche du démolisseur a entamé son œuvre et les immeubles situés à front de la rue de la Régence, entre la rue des Six-Jeunes-Hommes et la rue des Quatre-Fils-Aymon, face au chœur de l'église Notre-Dame-des-Victoires ne sont plus qu'un souvenir. La photo reproduite représentait, quant à elle, un groupe d'immeubles, situés du côté du Square, qui ne sont pas menacés pour l'instant.

**Une exposition des trésors de
l'Assistance publique
au Palais des Beaux-Arts
à Bruxelles.**

Le 17 novembre prochain s'ouvrira, au Palais des Beaux-Arts, une importante exposition consacrée aux « trésors de l'Assistance publique », qui est organisée par le Crédit communal de Belgique. Ces trésors appartenant aux commissions d'Assistance publique et aux congrégations hospitalières sont trop peu connus du public. La plupart de ces collections ne sont d'ailleurs pas visibles. Rares sont, en effet, les commissions d'Assistance publique et les congrégations qui disposent d'un musée.

L'exposition du Palais des Beaux-Arts sera à la fois artistique et documentaire. Elle évoquera en quelque sorte l'histoire de l'Assistance publique, des asiles pour pèlerins du XI^e siècle aux établissements hospitaliers du XIX^e siècle.

CERCLE ROYAL EUTERPE

Le cercle d'art théâtral « Royal Euterpe », fondé en 1882, fait toujours preuve d'une éblouissante vitalité. Au programme du spectacle d'ouverture de sa saison 1961-62, il annonce, pour le dimanche 5 novembre prochain, à 15 heures précises, la ravissante comédie en 3 actes de J. Guitton « Je l'aimais trop ». Cette représentation de gala aura lieu dans la Salle de Musique de Chambre du Palais des Beaux-Arts.

Le prix des places est fixé comme suit :
Fauteuils : 50 F.
Balcon, premier et deuxième rangs : 40 F.
autres rangs : 20 F.

Toutefois, nos affiliés ainsi que les membres de leur famille peuvent bénéficier d'un déclassé important. Sur présentation de leur carte, il ne sera perçu qu'un droit de 25 F aux fauteuils et 10 F au balcon. En outre, il leur est loisible de retenir, dès à présent, des places numérotées en se présentant chez M. J. Louvois, rue au Beurre, 39, Bruxelles, entre 11 heures et 12 h 30.

**VILLERS-LA-VILLE
Soirées didactiques.**

Le Cercle « Patria » de Villers-la-Ville organise, pour sa saison 1961-1962, un cycle de conférences qui se donneront aux dates ci-après :

Conférences de caractère général

Vendredi 3 novembre 1961 : « Des falaises aux clochers de Normandie », par M. Georges Dopagne.

Vendredi 24 novembre 1961 : « Métamorphoses et vie de quelques insectes » par M. Jean Van Schepdael, professeur.

Vendredi 15 décembre 1961 : « Au pays de Guillaume Tell — la Suisse Centrale », par M. Charles Porret.

Contribution à l'histoire régionale

Dimanche 21 janvier 1962 : Visite de la collégiale de Nivelles et du site des fouilles archéologiques, par M. Alphonse Mottart, professeur.
Rendez-vous, au Cercle Patria, à Villers-la-Ville, à 13 h 45 précises.

Vendredi 9 février 1962 : « Le premier siècle de l'abbaye », par M. le Curé Clercq.

Vendredi 16 février 1962 : « Le dernier siècle de l'abbaye », par M. Marcel Couvreur.

Vendredi 23 février 1962 : « La vie de mes abeilles », par M. Roger Pillooy.

Toutes ces conférences débuteront à 20 heures très précises. En raison du savant éclectisme des sujets et de leur portée didactique, elles seront d'un grand profit pour tous et spécialement pour les jeunes.

NOS SOIRÉES DU TOURISME

BUFFET : 18 heures — CONFERENCE : 18 h 30

16 NOVEMBRE

« Louvain et son histoire », par M. LOUSSE, professeur à l'Université Catholique de Louvain.

14 DECEMBRE

« Une heure avec Martin Bollé » par M. André DAUVIN. Attaché à la Radio-diffusion-Télévision Belge.

NOS MIDIS DU TOURISME

BUFFET : 12 h 15 — CONFERENCE : 12 h 40

27 NOVEMBRE

« Lettre à un ami », par M. René DE BOCK, conférencier (diapositives en couleurs).

18 DECEMBRE

« Béguinages, trésors de Belgique » (film en couleurs) par Mme Yvonne du JACQUIER. Archiviste - Conservateur du musée Charlier.

NOS MOTS CROISES

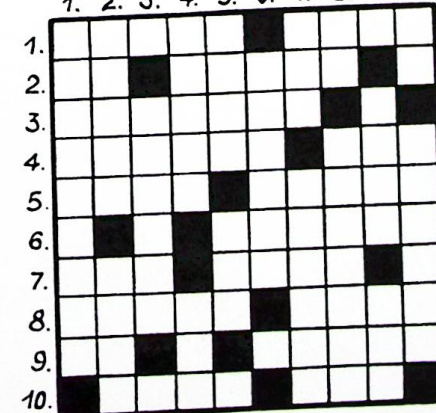
PROBLEME N° 25

Horizontalement : 1. Commune du Brabant où l'on peut visiter une forge, transformée en musée, datant de 1701. 2. Hameau brabançon à l'ouest de Gooik. Au milieu du lac du Bois de la Cambre. - 3. Commune du Brabant sise entre Bruxelles et Alost. - 4. Hameau près de Jauchette, où fut fondée en 1207 une très belle abbaye. Marchera. - 5. Paradis terrestre. Quand on en redemande. - 6. Hameau près de Dilbeek. - 7. De bas en haut : interjection espagnole. La maison (datant de 1515) qu'il occupa à Anderlecht est devenue musée. - 8. Note. Aux portes d'Ottingen. - 9. Jeu de hasard. Masse de pierre très dure. - 10. Possessif. Commune pittoresque du Brabant.

Verticalement : 1. Commune du Brabant célèbre par son « Viaduc de la Pède » qui comporte 16 voûtes. - 2. Hameau brabançon à l'ouest de Gooik. Au milieu du lac du Bois de la Cambre. - 3. Commune du Brabant sise entre Bruxelles et Alost. - 4. Hameau près de Jauchette, où fut fondée en 1207 une très belle abbaye. Marchera. - 5. Paradis terrestre. Quand on en redemande. - 6. Hameau près de Dilbeek. - 7. De bas en haut : interjection espagnole. La maison (datant de 1515) qu'il occupa à Anderlecht est devenue musée. - 8. Note. Aux portes d'Ottingen. - 9. Jeu de hasard. Masse de pierre très dure. - 10. Possessif. Commune pittoresque du Brabant.

Pierre LAURENT.

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10.



**SOLUTION
DU PROBLEME**

N° 24

1	G	R	I	M	B	E	R	G	E	N
2	R	O	B	I	A	N	O	E		
3	I	S		C	L	E	M	E	N	T
4	M	I	H		S	T	A	S		
5	D	E	V	E	U	S	T	E	R	
6	C	R	L		P	E	R	O	U	
7	E	U		P	E	R	O	U		
8	O	S		L	A	E	K	E	N	
9	R		P	E	A	N		A	N	T
10	B	R	U	L		C	L	E	T	

Cotisation

pour 1962 :

80 F

Nous prions nos membres de vouloir bien, dès à présent songer au renouvellement de leur cotisation et de verser la somme de 80 F, ou de 130 F pour les deux éditions, au C.C.P. N° 3857.76 avant le 15 décembre prochain.

Nous attirons l'attention des lecteurs, désireux de souscrire un abonnement à notre revue, que celui-ci prend toujours cours au 1^{er} janvier.

Les numéros du dernier trimestre peuvent être obtenus à raison de 10 F le numéro.

CALENDRIER TOURISTIQUE ET FOLKLORIQUE

NOVEMBRE

- 1 DIEST : Pèlerinage à la chapelle de « Tous les Saints ». Foire annuelle.
- 3 BRUXELLES : A l'église Notre-Dame du Sablon : Messe solennelle de Saint-Hubert et bénédiction des pains.
- 5 MONTAIGU : Procession aux chandelles.
- 5 NIVELLES : Concours de mangeurs de « Tarte al'djote ».
- 5 TERVUREN : Fête de saint Hubert. Messe en plein air. Bénédiction des chevaux et des chiens.
- 11 LEEUW-ST-PIERRE : Foire annuelle.
- 12-13 GANSHOREN : Fêtes de la St-Martin. Sortie du cortège folklorique.
- Jusqu'au 20, NIVELLES : Exposition de métiers d'art du Brabant (Hôtel de Ville).
- Jusqu'au 18, BRUXELLES : Exposition d'art brabançon (Palais des Congrès).

DECEMBRE

- 1 MEISE : Pèlerinage des forgerons et propriétaires de tracteurs à la chapelle St-Eloi (Hasseltberg).
- 24 Dans les églises : Messe de minuit.
BRUXELLES : « Féeries de Noël ».

JANVIER 1962

- 6 Cortèges des « Rois Mages ».
- 28 GAMMERAGES : Fête folklorique à l'occasion de la Saint-Paul. (Cette coutume remonte à l'année 1382.)

FEVRIER

- 2 LOUVAIN : Fête patronale de l'Université. Messe solennelle en la Collégiale Saint-Pierre. Cortège.

250^e ANNIVERSAIRE

DE L'ACADEMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS DE BRUXELLES

- Du 24 novembre au 10 décembre. Exposition des souvenirs de l'Ecole à la Maison du Roi à BRUXELLES.
- Le 25 novembre dans le grand auditorium Paul-Emile Janson de l'U.L.B. : représentation des Troyennes, avec le concours du jeune Théâtre de l'U.L.B.
- Le 24 février 1962. Le super bal travesti de l'Académie.



5 novembre : pittoresque fête de saint Hubert à Tervuren.

(Photo de Sutter.)